



Conférence régionale

SUR LES FEMMES

de l'Amérique latine et des Caraïbes

Les femmes et l'économie numérique

Franchir
le seuil de
l'inégalité



NATIONS UNIES

CEPALC



MINISTERIO DE LA MUJER

¡Trabajando por la Igualdad y la Equidad!



Conférence régionale

SUR LES FEMMES

de l'Amérique latine et des Caraïbes

Les femmes et l'économie numérique



Franchir
le seuil de
l'inégalité



NATIONS UNIES



MINISTERIO DE LA MUJER

¡Trabajando por la Igualdad y la Equidad!

Le présent document a été préparé sous la supervision d'Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), pour être présenté à la douzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (Saint-Domingue, 15-18 octobre 2013).

La rédaction de ce document a été menée à bien sous la responsabilité de Sonia Montañó Virreira, Directrice de la Division de la promotion de l'égalité des sexes, et de Mario Cimoli, Directeur de la Division du développement de la production et des entreprises de la CEPALC, sous la coordination de Lucía Scuro, spécialiste des questions sociales de la Division de la promotion de l'égalité des sexes. Nous remercions en particulier Néstor Bercovich, Coral Calderón, María Goñi, Lucas Navarro, Lucía Pittaluga, María Ángeles Salle, Lucía Tumini et Sonia Yáñez de leur contribution technique. Jimena Arias, María Cristina Benavente, Mario Castillo, Julia Ferré, Ana Ferigra, Virginia Guzmán, Paula Jara, Patricio Olivera, Paulina Pavez, Laura Poveda, Inés Reca, Varinia Tromben, Alejandra Valdés et Pamela Villalobos, de la CEPALC, ainsi que Martin Shaaper, spécialiste en statistiques des sciences et des technologies de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et Marcia Leite et Pilar Guimarães de l'Université d'état de Campinas du Brésil ont également collaboré à son élaboration et à son analyse.

Le document reprend les précieuses contributions des ministres et autorités des mécanismes pour la promotion de la femme d'Amérique latine et des Caraïbes, qui en ont défini le contenu à la quarante-septième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (Santiago, 28 - 30 novembre 2011), ont envoyé des documents et des informations pour sa préparation et ont enrichi sa version définitive à l'aide de contributions et de débats dans le cadre de trois instances: la réunion préparatoire de la douzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les pays d'Amérique centrale et le Mexique (San José, 8 et 9 mai 2013), la réunion préparatoire de la douzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les pays d'Amérique du Sud (Montevideo, 21 et 22 mai 2013), la réunion préparatoire de la douzième Conférence régionale sur les femmes (Saint-Vincent-et-les Grenadines, 8 et 9 août 2013). Nous remercions également les fonctionnaires des organismes spécialisés de la société de l'information et des technologies de l'information et des communications (TIC) de leur collaboration. Une partie de l'information statistique présentée dans ce document a été fournie par l'Observatoire de l'égalité de genre de l'Amérique Latine et des Caraïbes de la CEPALC.

Nous exprimons également notre reconnaissance à l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID), au Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et au projet Alliance pour la société de l'information, (@LIS2), de la CEPALC et de l'Union européenne.

Table de matières

Prologue	5
Introduction	9
I. Les femmes dans la société de l'information et du savoir: opportunités et défis	13
A. Le modèle d'emploi féminin.....	13
B. La deuxième fracture numérique	14
C. Changement structurel pour parvenir à l'égalité dans la société de l'information et du savoir	15
D. L'autonomie des femmes dans le nouveau paradigme technologique.....	16
E. En résumé	17
II. Où sont les femmes? Travail, emploi, accès aux et utilisation des technologies de l'information et des communications.....	19
A. Les femmes sur le marché de l'emploi.....	19
B. Les femmes dans le domaine rural et les femmes autochtones	22
C. Fracture numérique entre les sexes: accès à, utilisation de et compétences dans l'Internet.....	24
D. En résumé	28
III. Les femmes dans l'économie numérique.....	31
A. Opportunités ou même acabit? Les femmes dans l'industrie électrique et électronique	32
B. Le service traditionnellement basé sur les TIC	35

C. Femmes entrepreneures dans l'économie numérique et utilisation des technologies de l'information et des communications	37
D. En résumé	39
IV. Les femmes dans le monde des sciences et du savoir	41
A. En résumé.....	45
V. Technologies de l'information et des communications: un outil pour parvenir à l'égalité de genre	47
A. Expériences d'utilisation des TIC pour favoriser l'autonomie économique des femmes.....	48
B. Expérience d'utilisation des TIC qui contribuent au bien-être des femmes	50
C. Expériences d'utilisation des TIC pour promouvoir l'égalité de genre	51
D. En résumé	52
VI. Programmes numériques et perspective de genre.....	55
A. Les programmes numériques pour promouvoir l'économie numérique et l'égalité.....	56
B. La perspective de genre dans les programmes numériques de l'Amérique latine et des Caraïbes.....	58
C. Vers des programmes numériques plus intégraux tenant compte de la dimension de genre.....	61
D. En résumé	63
Conclusions générales.....	65
Bibliographie	69

Prologue

Dans le cadre des préparatifs de la douzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et les Caraïbes, la CEPALC a souhaité contribuer au débat régional moyennant la présentation du document *Mujeres en la economía digital: superar el umbral de la desigualdad*, dans le but de tenter de systématiser plusieurs aspects qui conditionnent actuellement l'insertion des femmes de la région au marché de l'emploi, ainsi que l'accès de celles-ci aux différents éléments qui composent l'économie numérique et l'utilisation qu'elles en font. Ce document rend compte d'expériences, d'initiatives et de politiques qui visent toutes à améliorer la qualité de vie des femmes par le biais des technologies de l'information et des communications (TIC). Ceci est une synthèse de ce document.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment crucial où les gouvernements, les entreprises et les citoyens se doivent de réfléchir et d'agir pour faciliter l'émergence de nouvelles approches du développement. Nous devons trouver une nouvelle équation entre l'État, le marché et la société qui favorise un modèle de développement dans un climat d'égalité, sur la base de l'emploi, de l'accroissement de la productivité, du bien-être social et de la pérennité environnementale. Pour évoluer dans cette direction, il est indispensable d'engager des sauts qualitatifs dans certains domaines clés tels que l'éducation, la science et la technologie, l'innovation et l'entreprise, les systèmes de soins aux personnes, le rôle du territoire et la diversité culturelle.

Parmi ces éléments, les TIC constituent un soutien indispensable et transversal de l'ensemble de l'activité économique, politique, culturelle et sociale, ainsi qu'un secteur productif en soi. À ce titre, ces technologies peuvent se transformer en puissantes alliées pour garantir l'égalité et contribuer à réduire les inégalités de genre, qui se traduisent par une

fracture sociale ainsi que le fossé numérique entre les sexes. L'accès des femmes à l'utilisation des TIC est donc indispensable, bien qu'insuffisant, pour accéder aux opportunités associées à un contexte de développement technologique extrêmement dynamique.

À la lumière de ce constat, le document aborde le débat sur le changement structurel et la place des femmes dans la société de l'information, ainsi que la capacité de développement de leur autonomie dans le cadre de la mise en place d'un nouveau paradigme technologique. Il dresse un bilan de la situation des femmes sur le marché de l'emploi et passe en revue, sur la base des données des enquêtes disponibles, les indicateurs d'accès à et d'utilisation de l'Internet de façon à mesurer les écarts existants entre hommes et femmes dans différentes sphères sociales et géographiques.

L'accès des femmes aux TIC est limité par des facteurs qui vont au-delà des questions d'infrastructure technologique et de langage. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le fait que les femmes utilisent moins les TIC que les hommes est de toute évidence le résultat direct de l'inégalité et des stéréotypes en matière d'éducation et de formation professionnelle, d'emploi et d'accès aux revenus.

Le document présente les résultats de trois études exploratoires dans différents domaines de l'économie numérique: l'industrie électrique et électronique, les services de centres d'appel et les entreprises de femmes qui utilisent les TIC. Il analyse ensuite l'insertion des femmes dans le monde de la science et du savoir illustrée par les carrières professionnelles de différentes femmes de la région dans le domaine de la recherche scientifique.

L'économie, le bien-être et les technologies sont des aspects essentiels et interdépendants qui ne peuvent être absents dans l'élaboration de politiques publiques d'égalité de genre susceptibles de répondre de façon ambitieuse et innovatrice aux défis présentés par la société actuelle: Ainsi, l'argument central de cette réflexion sur les TIC et l'égalité de genre doit être axé sur l'incorporation des femmes au processus de changement et de développement durable des pays, étant entendu que cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la participation égalitaire entre hommes et femmes.

Vu de cette perspective, le fossé numérique entre les sexes constitue une chance concrète de s'attaquer aux inégalités de genre dans les pays de la région, sur la base des technologies numériques utilisées comme outils pour améliorer les conditions de vie, l'accès à l'emploi, aux revenus et aux services d'éducation et de santé. C'est pourquoi le document présente

également une série d'expériences de politiques publiques et d'initiatives d'organisations nationales et internationales qui rendent compte des progrès et des efforts accomplis pour tirer parti des TIC en faveur du bien-être des femmes.

Finalement, le document fait ressortir la perspective de genre dans les stratégies numériques actuellement appliquées par les pays de la région et conclut que les gouvernements doivent accroître leurs efforts pour que les femmes tirent un meilleur parti des ressources offertes par les TIC.

Les TIC peuvent donner un énorme coup de pouce à l'autonomisation économique, politique et sociale des femmes et contribuer à consolider l'égalité des genres au sein de la région. Toutefois, ce potentiel ne sera réalisable que si les femmes surmontent les barrières qui freinent leur accès aux et leur utilisation des TIC et s'incorporent pleinement à la société de l'information et du savoir.

Cette réflexion met en rapport deux domaines thématiques et de politiques publiques qui ont jusqu'ici évolué de façon relativement indépendante, ce qui présente des enjeux importants et implique l'élaboration d'un programme futur de recherche et d'action publique dont le potentiel est énorme, tant du point de vue de l'autonomie des femmes que de la contribution au développement des pays.

Dans ce document, la CEPALC propose que les gouvernements des pays planifient, mettent en œuvre et supervisent les politiques de développement et de développement productif, en accordant une attention particulière au fait que la moitié de la population est composée de femmes. Les politiques ne peuvent être neutres. Elles doivent tenir compte des inégalités de genre observées dans l'État, sur le marché et au sein de la famille et chercher à les surmonter. La perspective de genre doit être présente, transversalement, dans toutes les stratégies numériques élaborées pour résorber les écarts numériques (sur le plan de l'accès, mais surtout sur celui de l'utilisation) et surmonter les problèmes spécifiques, les situations désavantageuses ou la discrimination auxquels sont confrontées les femmes, les filles et les adolescentes.

Alicia Bárcena

Secrétaire exécutive

Commission économique pour l'Amérique latine
et les Caraïbes (CEPALC)

Introduction

La douzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et les Caraïbes, qui réunit des représentants des gouvernements de la région, aborde les thèmes de l'égalité de genre, de l'autonomisation des femmes et des technologies de l'information et des communications. En avril 2013, les gouvernements réunis à la quatrième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et aux Caraïbes ont réaffirmé leur engagement de continuer à progresser vers la réalisation des objectifs formulés dans le Plan d'action pour la société de l'information et du savoir en Amérique latine et dans les Caraïbes (eLAC2015) et ont reconnu qu'il était nécessaire de formuler des politiques axées sur le développement et d'incorporer les perspectives de genre et d'opportunités dans une approche inclusive qui favorise l'égalité et, en particulier, la réduction de l'écart numérique.

Ce document souligne que les TIC offrent différentes opportunités pour l'autonomie des femmes et l'égalité de genre, mais que la population féminine ne se trouve pas sur le même pied d'égalité par rapport aux hommes dans la société de l'information et du savoir. En dépit de la progression des taux d'accès à et d'utilisation de l'Internet par la population de tous les pays, un écart numérique important entre les sexes persiste au détriment des femmes. Cet écart entre les sexes dans l'inclusion numérique se retrouve dans des pays qui présentent différents niveaux de développement et s'explique par la persistance des relations inégales et des stéréotypes culturels associés au genre.

Les données réunies dans cette étude montrent que les femmes bénéficient des progrès de la société numérique de façon décalée par rapport aux hommes, tant sur le plan de la production des nouvelles technologies que des différents domaines d'application, et en particulier sur le marché de l'emploi. Cette étude se penche sur l'emploi des femmes dans l'assemblage des dispositifs TIC dans l'industrie électrique et électronique, dans les centres d'appel, dans les secteurs de la recherche scientifique et technologique, ainsi que dans différentes entreprises de femmes dans plusieurs pays de la région.

L'analyse de ces cas fait apparaître que les effets de l'utilisation des TIC sur la progression de l'égalité de genre sont variés et ne sont pas toujours linéaires. Malgré les progrès accomplis en ce sens, d'anciennes inégalités persistent et des inégalités nouvelles apparaissent, rendant compte d'une évolution en dents de scie, de l'existence de blocages et d'une résistance au changement.

Les avancées du processus d'égalité de genre sont d'abord liées au fait que la production et l'utilisation des nouvelles technologies, ainsi que les changements associés à l'organisation de l'appareil productif et de l'emploi, ouvrent de nouveaux espaces professionnels, d'autonomie économique et personnelle pour les femmes, au détriment des structures et des représentations traditionnelles qui organisent la vie et le travail des hommes et des femmes. Ce document présente une vaste gamme d'initiatives qui démontrent à quel point l'accès aux et l'utilisation des TIC de la part des femmes peuvent contribuer de façon significative à l'amélioration de leur qualité de vie et favoriser l'égalité de genre dans différents domaines, tels que la santé, l'éducation et la lutte contre la violence. À cet égard, les TIC peuvent être considérées comme une opportunité pour restructurer les relations sociales de genre dans un contexte d'égalité, qui constituent une caractéristique de la nouvelle organisation économique.

Par ailleurs, le changement technologique et économique a été accompagné de certains effets négatifs, comme la précarisation de l'emploi et l'intensification du travail. Sur ces effets viennent se greffer des formes émergentes et renaissantes d'organisation du marché de l'emploi, telles que le taylorisme numérique et une flexibilité du travail visant essentiellement à satisfaire les besoins des entreprises et qui exigent souvent une disponibilité permanente pour répondre aux demandes du

travail rémunéré. Ce type de conditions rend plus difficile la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, tant pour les femmes que pour les hommes.

La qualité de l'emploi féminin dans les secteurs économiques liés aux TIC se caractérise par une forte ségrégation professionnelle par genre et par une sous-valorisation du travail féminin. L'incorporation des nouvelles technologies n'a guère modifié la ségrégation de la structure professionnelle et a même produit une nouvelle segmentation dans certaines professions. Même si, en termes de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les femmes obtiennent de meilleurs résultats que les hommes dans le domaine de l'éducation, elles restent discriminées sur le marché de l'emploi, car les femmes possédant un niveau plus élevé de scolarité occupent des postes similaires à ceux d'hommes moins scolarisés.

L'éventail plus restreint de professions disponibles pour les femmes et les difficultés rencontrées par celles-ci pour accéder à des postes de direction contribuent à expliquer l'existence d'écart salariaux entre hommes et femmes.

En résumé, le constat dressé est que les femmes et les hommes ne s'intègrent pas sur un même pied d'égalité au processus de restructuration productive engendré par les TIC. L'ordre des genres selon lequel les femmes restent les principales responsables du travail non rémunéré et de soins dans les ménages se juxtapose aux nouvelles modalités d'organisation de l'économie mondiale basées sur l'utilisation massive de la science et de la technologie et sur le processus de mondialisation. Ceci explique largement la lenteur du processus de réduction des écarts entre les sexes sur le marché de l'emploi, y compris celui qui est caractérisé par un niveau élevé de développement technologique, dans lequel les TIC font partie intégrante du modèle de production et de gestion.

L'étude souligne que les politiques économiques et technologiques peuvent favoriser l'égalité de genre ou reproduire les inégalités existantes, selon la façon dont elles ont été conçues, ainsi que le mode et le contexte de mise en œuvre. Un des constats des plus préoccupants est l'absence de politiques industrielles, du travail, technologiques et scientifiques volontaristes qui tiennent compte de la perspective de genre.

L'étude fait également observer que les politiques de développement en général, et les politiques de développement productif en particulier,

ne peuvent être neutres. Elles doivent non seulement tenir compte des inégalités existantes entre pays et entre économies, mais également montrer et faire disparaître l'hypothèse généralement répandue selon laquelle les hommes et les femmes cessent de jouer leurs rôles sociaux et culturels au moment de leur entrée sur le marché de l'emploi. L'incorporation des femmes au travail rémunéré sur un pied d'égalité par rapport aux hommes passe par la mise en œuvre de politiques de changement structurel qui tiennent compte des différences et des inégalités entre hommes et femmes dans le processus d'intégration à la société, sur le marché de l'emploi et au sein de la famille. Les politiques publiques pour la société de l'information, à partir de la perspective de genre, posent un double enjeu: maximiser les opportunités offertes par la révolution numérique et minimiser les risques de décalage pour les femmes. Il s'agit d'un enjeu qui n'est pas seulement technologique, mais aussi politique et qui passe par la volonté de mettre en œuvre de stratégies numériques qui tiennent compte de la perspective de genre considérée comme axe transversal, en tirant parti des nouvelles possibilités offertes par les TIC pour progresser dans l'agenda de l'égalité de genre.

I. Les femmes dans la société de l'information et du savoir: opportunités et défis

Afin de comprendre les processus de changement et d'étudier les répercussions de ces processus et les opportunités possibles de parvenir à l'égalité de genre, le document se penche sur la situation actuelle des femmes sur le marché de l'emploi et sur l'écart numérique entre les sexes, analyse pourquoi l'égalité dans la société de l'information et du savoir passe par un changement structurel, et aborde finalement la question de l'autonomie nécessaire des femmes au sein du nouveau paradigme technologique.

A. Le modèle d'emploi féminin

Aucune crise n'est parvenue à enrayer la participation des femmes au marché de l'emploi, considérée comme une des transformations sociales et économiques les plus importantes et les plus constantes des dernières décennies, malgré le ralentissement observé au début du nouveau millénaire. Cette participation continue de présenter les mêmes caractéristiques de précarité propres à l'emploi féminin. Les femmes qui présentent un niveau plus élevé de scolarité, qui ont moins de charges familiales et plus de ressources pour acquérir des services de soins ont des taux de participation économique plus élevés. Cette stratification de l'expérience professionnelle des femmes est renforcée par la segmentation propre au marché de l'emploi et se conjugue avec le caractère faible et restreint des offres de services de soins (Rodríguez et Giosa, 2010).

Malgré la présence importante des femmes sur le marché de l'emploi, la ségrégation professionnelle persiste, à savoir la distinction nette entre les secteurs d'activité sur le marché et les postes de travail occupés par les hommes et les femmes. La ségrégation professionnelle des femmes se manifeste dans deux dimensions: la ségrégation horizontale et la ségrégation verticale. La ségrégation horizontale correspond au fait que les femmes se concentrent dans certains secteurs d'activité et dans certaines professions, alors que la ségrégation verticale implique une répartition inégale des hommes et des femmes dans l'échelle hiérarchique et montre donc les difficultés rencontrées par les femmes pour progresser dans leur profession et pouvoir accéder à des postes plus qualifiés et mieux rémunérés.

B. La deuxième fracture numérique

Il y a quelques décennies, la fracture numérique était déterminée par la disponibilité ou non de l'accès à Internet qui était à l'origine de collectifs inclus et exclus de la société de l'information. Aujourd'hui, les niveaux de couverture de l'Internet connaissent un accroissement exponentiel dans le monde entier. La fracture numérique se présente comme un phénomène plus complexe que le simple accès à l'Internet et cette plus grande complexité s'applique également aux catégories utilisées pour le décrire. Il existe une première fracture numérique, définie en fonction de l'accès aux ordinateurs et à la connexion à l'Internet, selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes. La deuxième fracture concerne les utilisations, tant en termes d'intensité que de diversité, et elle est déterminée par les capacités des compétences créées par les individus pour utiliser le matériel et les ressources du nouveau paradigme technologique.

L'analyse de cette deuxième fracture ou écart numérique fait ressortir un aspect important, à savoir que la barrière la plus difficile à surmonter n'est pas celle de l'accès (disponibilité d'infrastructures, divulgation du matériel, programmes d'apprentissage), mais bien celle de l'utilisation et des compétences. Au-delà du temps d'utilisation des ordinateurs ou de l'Internet, il convient d'analyser les types d'utilisation que les hommes et les femmes font de ces outils (Castaño, 2008).

La deuxième fracture numérique concerne surtout les femmes. Dans plusieurs pays de la région, les femmes sont sur le même pied que les hommes en termes d'accès à Internet, ce qui semble indiquer que le

premier écart numérique est en voie d'être résorbé. En revanche, en ce qui concerne le deuxième écart numérique, les femmes se trouvent dans une situation nettement plus désavantageuse par rapport aux hommes, car elles font une utilisation plus restreinte de ces technologies et réalisent des tâches moins complexes dans ce domaine (Castaño, 2008). Ces différences sur le plan des utilisations s'expliquent par l'asymétrie des rapports de force existant entre hommes et femmes, historiquement enracinés dans le système de genre hégémonique qui se reproduit au sein de la famille, à l'école et dans le monde professionnel.

C. Changement structurel pour parvenir à l'égalité dans la société de l'information et du savoir

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes sont confrontés au défi de réformer leurs structures de production qui se caractérisent actuellement par une grande hétérogénéité et une faible pondération des secteurs à forte intensité de connaissances, ce qui tend à renforcer les situations d'inégalité sociale. L'hétérogénéité structurelle contribue à expliquer la profonde inégalité sociale de la région, car les écarts de productivité reflètent, tout en les renforçant, les différences en termes de capacités d'incorporation au progrès technique, de pouvoir de négociation, d'accès aux réseaux de protection sociale et de possibilités de mobilité professionnelle ascendante (CEPALC, 2013b). Dans tous ces aspects, les femmes se heurtent à plus de difficultés que les hommes pour un même niveau socio-économique.

Le changement structurel implique de faire disparaître les modèles qui sont à la base des inégalités existant dans les relations professionnelles entre les sexes, en fonction desquels des rôles hiérarchisés et des postes plus avantageux sont attribués aux hommes, malgré les efforts permanents de formation, de professionnalisation et d'autonomie réalisés par les femmes dans les pays de la région.

Les stratégies de développement fondées sur le changement structurel constituent une option qui permettrait au pays de s'intégrer plus avantageusement à la société de l'information et du savoir. Puisque ce sont les femmes qui sont les principales victimes de l'inégalité régnant dans ces sociétés, il est particulièrement important d'étudier les opportunités et les obstacles qu'elles rencontrent pour s'insérer à la société du savoir sur un même pied d'égalité avec les hommes.

D. L'autonomie des femmes dans le nouveau paradigme technologique

La division sexuelle du travail et la surcharge de travail non rémunéré que doivent assumer les femmes font obstacle à une pleine incorporation au processus de changement structurel. C'est pourquoi toute analyse visant à l'élaboration de politiques publiques de croissance et d'égalité doit porter une attention spéciale à tous les facteurs susceptibles de renforcer la notion d'un processus de changement structurel accompagné d'égalité, en particulier d'égalité de genre, qui ouvre des possibilités aux hommes et aux femmes. Les politiques économiques, technologiques et sociales visant au changement structurel peuvent, soit encourager l'égalité de genre, soit rester neutres et permettre la persistance des inégalités. Il est donc particulièrement important de prêter une attention spéciale à toutes les étapes de la politique productive, à partir de la conception, de la mise en œuvre et du suivi et de l'évaluation postérieure, tout en mesurant en permanence les effets de cette politique sur la vie des femmes et des hommes.

Pour aborder plus en profondeur la réflexion sur l'autonomie des femmes dans le nouveau paradigme technologique, deux niveaux d'analyse ont été définis: a) le niveau stratégique de la réflexion entre la société de l'information et du savoir et l'agenda de l'égalité de genre, et b) le niveau instrumental, qui concerne les aspects pouvant servir à échafauder l'agenda de l'égalité de genre pour garantir la réalisation de ces objectifs.

1. Niveau stratégique: défier la neutralité

À ce niveau, il convient de se poser la question de savoir dans quels espaces d'action du nouveau paradigme peut-on établir la connexion avec la politique d'égalité de genre. Il convient également de se demander quelles sont les potentialités, en termes d'autonomie des femmes, des nouvelles modalités de production, des logiques de plus grande flexibilité du travail ou du changement intervenu dans le secteur des services desservis par les TIC. La réflexion stratégique exige de repenser le sens du développement, présent et futur. Une des premières conséquences de cette réflexion stratégique pour le développement est la rupture d'un modèle de pensée dans lequel, historiquement, le travail non rémunéré des femmes n'était pas reconnu comme travail. Ce changement conceptuel modifie le cadre d'analyse du développement, interpelle la hiérarchisation entre l'aspect

productif et l'aspect reproductif, et remet en question les priorités établies dans les politiques publiques.

Il doit servir d'assise à une réflexion sur l'impact favorable que doit produire l'intersection entre les conditions offertes par la société de l'information et du savoir et les progrès accomplis dans la politique publique en matière d'égalité de genre.

Pour définir les ouvertures possibles, il faut comprendre la nature non seulement du paradigme des TIC, mais aussi des nouvelles sociétés internationales. Les politiques productives des pays évoluent et doivent ouvertement chercher la façon la plus efficace et la plus juste d'intégrer le contingent de femmes qui cherche un travail salarié et un accès aux revenus et au bien-être, sur un même pied d'égalité avec les hommes.

Pour ce faire, il faut mettre au point des politiques qui tiennent compte des demandes de soins qui sont aujourd'hui assumés presque exclusivement par les femmes qui exercent cette activité de façon non rémunérée. L'efficacité des politiques de développement productif va dépendre de la prise en compte de mesures qui favorisent l'habilitation des femmes afin qu'elles accèdent de façon adéquate au monde de l'emploi, tout en élargissant les responsabilités familiales des hommes. C'est de cela qu'il s'agit lorsqu'il est question d'interpeller la neutralité présumée des politiques (Montaño, 2010).

2. Niveau instrumental: les TIC au service de l'égalité

Il faut utiliser tous les outils mis à la disposition des femmes avec la mise en place du paradigme des nouvelles technologies et qui peuvent constituer un instrument puissant pour la diffusion et la matérialisation des actions tendant à l'égalité entre hommes et femmes. À partir de ce niveau analytique, la question qui se pose est de savoir comment les TIC peuvent s'avérer utiles pour renforcer les actions et les politiques visant à l'égalité, et quels sont les outils permettant aux gouvernements d'améliorer l'efficacité de leur action pour parvenir à l'égalité de genre.

E. En résumé

Au moins trois conclusions peuvent être dégagées dans le nouveau paradigme de la société de l'information à propos de l'autonomie des femmes et de l'égalité de genre. En premier lieu, il apparaît que, dans

l'économie numérique, tout comme dans le reste des paradigmes économiques, les opportunités ne sont pas distribuées de façon équitable ni entre les pays ni entre les personnes, ce qui donne lieu à des asymétries que doivent corriger des politiques spécifiques portant sur le diagnostic de l'inégalité. En deuxième lieu, le fait que le nombre d'utilisateurs de l'Internet augmente au même rythme que l'écart numérique entre hommes et femmes est un appel vigoureux en faveur de la mise en œuvre de politiques volontaristes destinées à favoriser l'égalité de genre, puisque l'accès élargi aux TIC ne garantit pas à lui seul la réduction de l'écart numérique entre les sexes. Finalement, le changement structurel dans lequel les pays de la région vont devoir s'engager doit pousser ces derniers à mettre fin à la neutralité caractéristique des politiques publiques et à incorporer des actions promouvant l'égalité entre hommes et femmes.

II. Où sont les femmes? Travail, emploi, accès aux et utilisation des technologies de l'information et des communications

Selon les projections de population élaborées par le Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie (CELADE) - Division de la population de la CEPALC, les femmes représentent 50,9% de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes, soit plus de 300 millions de personnes. Toutefois, beaucoup continuent à les traiter comme un groupe minoritaire, vulnérable ou exceptionnel. Bon nombre d'entre elles connaissent des conditions de vie et de travail précaires et sont confrontées à des situations de discrimination constante. Certains problèmes comme la violence et la surcharge de travail se traduisent, pour les femmes, par une perte de qualité de vie et des restrictions encore plus importantes de leurs droits.

Ce chapitre a pour but de montrer, à travers certains indicateurs, la situation et la position des femmes de la région au sein de l'économie ainsi que l'usage qu'elles font de l'Internet. L'analyse, qui a surtout puisé l'information dans les enquêtes sur les ménages et, dans certains cas, les recensements économiques ou de population, détermine la place occupée par les femmes au sein des économies et les principaux défis qu'elles rencontrent pour s'intégrer pleinement à la société de l'information et du savoir.

A. Les femmes sur le marché de l'emploi

L'un des principaux défis résultant de l'observation de certains indicateurs de genre consiste à comprendre pourquoi il existe un plus

grand pourcentage de femmes (en âge productif, entre 20 et 59 ans) que d'hommes au sein des ménages pauvres. Certains éléments associés à la charge du travail des soins et aux responsabilités familiales attribuées aux femmes constituent un frein à leur capacité de s'intégrer au marché de l'emploi et de créer des revenus qui permettraient à ces ménages de sortir de la pauvreté.

Malgré la croissance économique enregistrée dans les économies de la région en dépit des difficultés émanées de la crise qui touche des pays du Nord, les femmes sont encore victimes d'un ensemble de discriminations et leur présence est de plus en plus importante au sein des ménages pauvres.

L'offre de travail rémunéré est régulée, entre autres éléments, par la négociation, au sein des ménages, de la distribution du travail non rémunéré pour la reproduction entre les membres du ménage en fonction du sexe et de l'âge. Cette régulation se fait par le biais de l'allocation du temps au travail rémunéré et non rémunéré. Les personnes, essentiellement les femmes, qui assument le travail non rémunéré libèrent les travailleurs potentiels de la responsabilité des soins (CEPALC, 2012c).

Le temps total de travail est mesuré par des enquêtes sur l'emploi du temps, qui s'avèrent à la fois complexes et coûteuses. Il est toutefois important de souligner que les pays de la région ont déjà, pour la plupart, une certaine expérience en la matière et, dans certains cas, ont réalisé plus d'une enquête au cours des 15 dernières années. Par ailleurs, plusieurs pays cherchent actuellement à calculer la valeur monétaire du travail non rémunéré.

La réalisation des enquêtes sur l'emploi du temps a contribué à mettre en évidence cette charge de travail non rémunéré assumée par les femmes. Au Mexique, par exemple, la valeur économique du travail non rémunéré équivaut à 21,6% du PIB et 78,3% de ce pourcentage correspond à la contribution des femmes¹.

En faisant la somme du temps de travail total, incluant travail rémunéré et non rémunéré, on peut observer, dans les pays où l'information est disponible, que le temps de travail des femmes est supérieur à celui des hommes. Ces derniers consacrent plus de temps au travail rémunéré, alors que les femmes consacrent plus de temps au travail non rémunéré. Dans tous les cas, les femmes travaillent plus longtemps que les hommes par jour ou par semaine.

¹ Données de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) du Mexique (2012).

La mesure et la comparaison du temps destiné aux soins par les femmes et par les hommes apportent des preuves inédites sur les inégalités enracinées dans les familles. L'analyse de l'emploi du temps a également permis d'évaluer de façon approximative la valeur économique des soins et leur contribution à la richesse des pays et de mettre en évidence la grave lacune analytique de l'économie traditionnelle dans ce domaine.

En Amérique latine, les femmes présentent en moyenne un taux de chômage de 7,9%, contre 5,6% pour les hommes. Malgré le fléchissement constant du chômage dans la région au cours des dernières années, ainsi que la volonté des femmes de s'intégrer au marché de l'emploi et la nécessité de cette intégration, il est important de signaler que leur taux de chômage reste supérieur à celui des hommes.

En d'autres termes, les femmes ont plus de difficultés pour trouver un emploi et, même dans un contexte de croissance et d'essor, leur situation sur le marché de l'emploi n'atteint pas le niveau de celle des hommes.

Par ailleurs, l'observation du marché de l'emploi en Amérique latine fait ressortir clairement que les femmes occupent des postes de travail plus précaires et moins bien rémunérés. L'analyse des différentes catégories d'emploi révèle que les hommes sont essentiellement salariés et sont beaucoup plus nombreux parmi les employeurs. Les femmes, en revanche, ont une participation moindre au travail salarié et une sur dix (10,7%) est employée dans les services domestiques, secteur dans lequel la présence des hommes est minime (0,5%).

Dans le cas des femmes salariées, les pays qui montrent les chiffres les plus élevés sont le Panama et le Mexique, suivi de l'Argentine et du Chili. Le pays où le pourcentage de femmes salariées est le plus bas est l'État plurinational de Bolivie où elles représentent à peine 39,9% des femmes actives. L'État plurinational de Bolivie est également le pays qui présente le pourcentage le plus élevé de femmes déclarant travailler dans le cadre du travail familial non rémunéré (plus de 10 % des femmes actives).

La catégorie de travailleuses indépendantes, qui peut certes concerner des entreprises formelles et intégrées à la sécurité sociale, est généralement associée à des activités réalisées par les personnes pour le marché informel et caractérisées par de faibles niveaux de protection et de rentabilité économique. Les femmes colombiennes, nicaraguayennes et péruviennes sont celles qui ont la plus forte présence dans ce type d'emploi. Dans le cas de la Colombie, la proportion entre travailleuses indépendantes et salariées est similaire. À l'autre extrême, il faut bien constater que les

femmes employeurs représentent un pourcentage très minoritaire dans tous les pays. Au Mexique, le pays qui enregistre le pourcentage le plus élevé de femmes dans cette catégorie, celles-ci ne représentent que 6%, pourcentage qui se situe autour de 3%, voire moins, dans le reste des pays.

Le pourcentage de femmes actives dans le secteur des services (y compris les services sociaux et financiers) en Amérique latine est de 44,6 %, contre 20,5% pour les hommes. À l'autre extrême des asymétries entre hommes et femmes, se trouvent les cas de la construction et de l'agriculture (un homme sur quatre travaille dans le secteur agricole, contre une sur dix à peine pour les femmes actives).

B. Les femmes dans le domaine rural et les femmes autochtones

1. Les femmes dans le domaine rural

Il existe un rapport étroit entre la situation professionnelle des femmes et la pauvreté rurale. On constate, en particulier, une grande précarité de l'emploi temporaire dans lequel la participation des femmes est croissante. Malgré la réduction notable de la pauvreté depuis la décennie 1990, d'importantes inégalités persistent en termes de territoire et de genre; en effet, les femmes vivant dans le domaine rural ont moins de possibilités d'emploi, moins de revenus, un accès limité à la sécurité sociale et, surtout, une surcharge de travail liée à la distribution inégale du travail domestique et des soins au sein des ménages et dans l'ensemble de la société.

D'une manière générale, les femmes qui vivent dans les zones rurales ont moins d'autonomie économique que celles qui habitent dans des zones urbaines. Le pourcentage de femmes privées de revenus propres dans les zones urbaines est de 30,4%, alors qu'il est de 41,4% dans les zones rurales.

En Amérique latine, les femmes qui vivent dans les zones rurales représentent 9,9% de la population totale, pourcentage qui varie de façon significative d'un pays à l'autre. Il convient de souligner les cas de la République bolivarienne du Venezuela, de l'Argentine et l'Uruguay où les femmes qui vivent dans les zones rurales représentent moins de 4% de la population. À l'autre bout de l'échelle se trouvent des pays comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras où elles représentent plus de 20%. Le cas du Honduras est particulièrement notable, car le pourcentage de

femmes vivant dans les zones rurales est, sur le total de la population, très similaire à celui des femmes vivant dans des zones urbaines.

Dans le cas des pays des Caraïbes, les estimations et les projections de population ne sont malheureusement pas ventilées par sexe dans la segmentation entre zones urbaines et zones rurales. La seule exception est Haïti, où les femmes rurales représentent 25,8% de la population.

D'une manière générale, les femmes rurales ont un accès plus limité aux réseaux de soutien et la fourniture de services de soins de santé est également moindre. Qui plus est, elles doivent souvent assumer des tâches propres à la vie rurale (comme aller chercher du bois ou de l'eau), parcourir de plus longues distances, souvent non desservies par le transport public et disposent de moins d'infrastructures et de technologies pour faciliter les tâches ménagères (installations électriques, assainissement et eau potable, machines à laver, véhicules).

Il est important de garder ces caractéristiques à l'esprit au moment d'analyser et d'élaborer des politiques publiques qui incluent les femmes vivant dans les zones rurales et leur donnent la possibilité de s'intégrer pleinement au marché de l'emploi et d'accéder aux fruits du développement.

2. Femmes autochtones

La persistance de profondes inégalités liées à l'origine ethnique est illustrée par le fait que la population autochtone de la région est aussi celle qui présente les plus hauts niveaux de pauvreté et l'accès le plus limité aux services publics. Les taux d'analphabétisme des femmes autochtones de 15 ans et plus peuvent même quadrupler ceux des femmes non autochtones. L'analphabétisme parmi les femmes autochtones est supérieur à celui des hommes et leur scolarité moyenne est inférieure, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Ce retard social limite les possibilités des femmes autochtones de mieux s'insérer sur le marché de l'emploi. Le faible niveau de scolarité constitue l'un des principaux obstacles à surmonter pour résorber cet écart qui est également un facteur de discrimination sociale et économique, et qui constitue une véritable barrière pour sortir de la pauvreté (Ortega, 2013).

Dans le cas des femmes autochtones, la source d'information choisie est celle des recensements de la population dont les bases de données ont permis de calculer certains indicateurs relatifs aux activités menées par ces

femmes dans la région. Les recensements utilisés correspondent aux années et aux pays suivants: Colombie et Nicaragua (2005), Pérou (2007), Brésil, Équateur, Mexique et Panama (2010) et Costa Rica et Uruguay (2011).

Au cours des dernières décennies, on observe un accroissement de l'intégration des femmes au marché de l'emploi. Néanmoins, cette incorporation s'est effectuée dans le cadre de constructions socioculturelles selon lesquelles les femmes doivent s'occuper des tâches liées aux soins. En observant le type d'emploi occupé par les femmes, on ne peut que constater que celles-ci se consacrent essentiellement à des activités liées aux soins (comme la santé, l'éducation et les questions sociales en général) et qu'elles sont nettement moins présentes dans les domaines associés, par exemple, aux technologies. À ce constat vient s'ajouter le fait qu'elles travaillent un plus grand nombre d'heures que les hommes, qu'elles gagnent moins d'argent pour les mêmes tâches et qu'elles sont soumises à davantage de facteurs de tension résultant de la superposition des responsabilités. En outre, les femmes qui vivent dans des zones rurales et les femmes autochtones se heurtent aux inconvénients de l'éloignement, au manque de moyens de transport et de communications accessibles et aux multiples discriminations enracinées dans les inégalités ethniques et raciales.

C. Écart numérique entre les sexes: accès à, utilisation de et compétences dans l'Internet

Cette section présente des données actualisées (2010) sur les modèles de prévalence de l'utilisation de l'Internet par sexe pour dix pays, qui permettent de réaliser une analyse plus holistique et dynamique sur l'évolution de l'écart numérique entre les sexes. Elle comporte également une analyse des facteurs qui déterminent la probabilité d'utiliser l'Internet pour identifier l'incidence du fait d'être femme sur cette probabilité, après avoir contrôlé d'autres caractéristiques individuelles².

Les résultats présentés ici font apparaître qu'un écart numérique entre les sexes dans l'utilisation de l'Internet persiste au détriment des femmes de tous les niveaux de scolarité, que cet écart est plus fréquent dans les

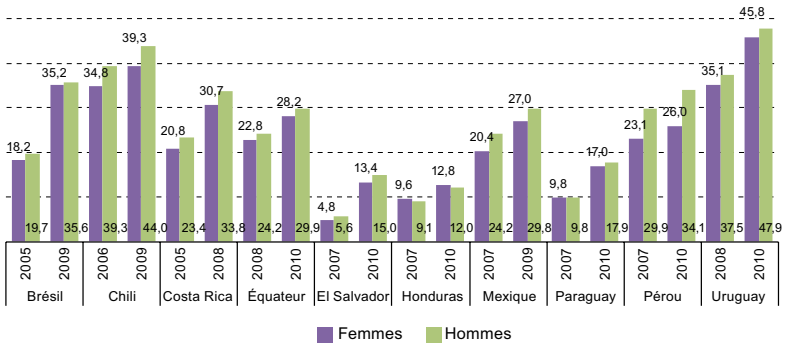
² À toutes fins utiles, l'information utilisée correspond à des microdonnées d'enquêtes officielles sur les ménages des pays ayant une représentativité nationale aux environs de la période biennale 2009-2010. Afin d'évaluer la dynamique temporelle de l'utilisation de et de l'accès à l'Internet, des indicateurs relatifs à la période biennale 2006-2016 ont également été pris en compte.

zones urbaines que dans les zones rurales, et qu'il tend à être plus profond dans les quintiles moyens et supérieurs de la distribution du revenu.

1. Les chiffres sont éloquentes

L'indicateur d'accès à l'Internet au sein du ménage, par sexe, fait apparaître une forte hétérogénéité d'un pays à l'autre et varie de 8,3% à El Salvador à plus de 38% en Uruguay.

Graphique II.1
AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): UTILISATION DE L'INTERNET PAR SEXE^a
(En pourcentages)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de tabulations spéciales des enquêtes sur les ménages.

^a Données nationales. Les taux d'utilisation correspondent au pourcentage d'hommes et de femmes qui affirment utiliser l'Internet quel que soit le point d'accès en dehors du ménage (lieu de travail, établissements scolaires, centres communautaires ou autre).

Les données regroupées par sexe permettent d'observer certains éléments intéressants pour l'étude de la fracture numérique entre les sexes. Les taux d'accès des femmes et des hommes sont toutefois similaires dans tous les pays, car l'unité d'analyse pour cet indicateur est le ménage, et non pas ses différents membres.

Les données indiquent que les femmes se trouvent dans une situation similaire par rapport aux hommes en termes d'infrastructure d'accès au sein du ménage. Un écart commence toutefois à se manifester au niveau des taux d'utilisation de l'Internet par sexe.

Les données sont éloquentes et semblent suggérer que les femmes bénéficient des progrès de la société numérique, mais de façon décalée par rapport aux hommes. L'analyse des différences d'utilisation en termes

relatifs fait toutefois apparaître que, sur la base de la moyenne simple des dix pays, le taux d'utilisation de l'Internet par les femmes qui était inférieur de 11,1% à celui des hommes, est inférieur de 8,5% au cours de la dernière année, sur la base de l'information disponible.

Les résultats indiquent qu'au-delà de l'inexistence de politiques numériques massives qui tiennent compte de la perspective de genre, le processus général de progression des TIC entraîne implicitement une lente réduction des écarts relatifs dans l'utilisation de l'Internet, qui n'est toutefois pas appréciée en termes absolus.

L'information présentée ici a été obtenue à l'issue de traitements spéciaux de bases de données de CEPALSTAT. Étant donné que le degré de détail de l'information des enquêtes varie d'un pays à l'autre, il n'a pas toujours été possible d'inclure toutes les données dans l'analyse. Les pays considérés sont le Brésil (2005 et 2009), le Chili (2006 et 2009), le Costa Rica (2005 et 2008), l'Équateur (2008 et 2010), El Salvador (2007 et 2010), le Honduras (2007 et 2010), le Mexique (2007 et 2009), le Paraguay (2007 et 2010), le Pérou (2007 et 2010) et l'Uruguay (2008 et 2010). À l'exception du Mexique, où les données ont été extraites d'une enquête spécifique sur les TIC, l'information a été obtenue d'enquêtes sur les ménages incluant des modules de questions relatives à l'accès aux et à l'utilisation des TIC à l'échelle individuelle et du ménage. Toutes les enquêtes sont représentatives à l'échelon national et contiennent des informations sur les caractéristiques des ménages et des personnes (âge, éducation, revenu, activité et profession, entre autres), ainsi que des questions sur l'accès aux et à l'utilisation des TIC.

2. Les natifs numériques et les personnes occupées utilisent davantage l'Internet

Dans tous les pays (sauf au Pérou), la prévalence de l'utilisation de l'Internet parmi les personnes occupées est supérieure chez les femmes que chez les hommes. Cette information démontre que, pour autant que les femmes parviennent à s'insérer avec succès sur le marché de l'emploi, par exemple comme salariées, elles jouissent d'une situation qui peut même s'avérer plus avantageuse par rapport à celle des hommes en termes de pourcentage d'utilisation de la technologie.

Les résultats semblent donc suggérer que les compétences dans l'utilisation des TIC peuvent constituer, pour de nombreuses femmes, un

puissant outil d'insertion sur le marché de l'emploi. À partir de ces deux situations qui touchent les femmes, à savoir la fracture numérique entre les sexes sur le plan général et la situation avantageuse en tant que salariées en termes d'utilisation de l'Internet, on pourrait penser qu'il existe un cercle vicieux: l'accès aux et l'utilisation limités des TIC conspirent contre leurs possibilités d'accéder plus facilement à l'emploi et, dans le même temps, la marginalisation de nombreuses femmes de l'emploi formel et salarié tend à consolider l'écart dans l'utilisation des TIC.

3. Exclusion des hommes et des femmes qui vivent dans la pauvreté

Il existe des preuves substantielles montrant que la prévalence de l'utilisation de l'Internet augmente à mesure que s'accroît le niveau de revenus des ménages. Quoi qu'il en soit, et d'une manière générale, il semblerait que la fracture numérique soit plus défavorable aux femmes dans les quintiles supérieurs que dans les quintiles inférieurs. En d'autres termes, l'écart entre les genres est moindre dans les groupes qui ont moins accès à la technologie, dans lesquels la pauvreté compromet les opportunités d'accès et d'utilisation tant pour les hommes que pour les femmes. Ce phénomène d'affectation et d'égalisation entre les hommes et les femmes dans la pauvreté n'est pas banal, car dans de nombreux autres domaines, la situation de pauvreté aggrave la vulnérabilité des femmes de façon beaucoup plus nette que pour les hommes (emploi du temps, violence, accès aux actifs ou au crédit, etc.).

4. Plus le niveau de scolarité est élevé, plus l'utilisation de l'Internet est intense

Étant donné la forte corrélation entre la scolarisation et les revenus, il n'est pas surprenant de constater que, plus le niveau éducatif atteint est élevé, plus les taux d'utilisation de l'Internet augmentent. Si les taux d'utilisation de l'Internet sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes pour tous les groupes de scolarisation analysés dans cette étude, l'écart numérique le plus notable est celui qui se produit entre les personnes ayant reçu une éducation primaire (complète et incomplète) et celles qui ont atteint l'enseignement supérieur, où l'écart est de plus de cinquante points de pourcentage.

5. Écart numérique plus discret entre les genres dans les zones rurales

L'utilisation de l'Internet est beaucoup plus courante dans les zones urbaines que dans les zones rurales. À El Salvador, au Honduras et au Paraguay, les taux d'utilisation de l'Internet dans les zones urbaines quintuplent ceux des zones rurales, alors qu'au Chili et au Costa Rica, ce rapport se situe aux environs de 2,5, chiffre tout aussi significatif. Il faut faire remarquer que, dans tous les pays, à l'exception du Pérou, l'écart numérique entre les sexes dans les zones rurales tend à s'estomper.

D. En résumé

S'il est vrai que la participation économique des femmes à l'emploi a augmenté au cours des dernières décennies, elle a commencé à stagner à partir du début de la décennie 2000 et, aujourd'hui encore, la moitié des femmes latino-américaines des Caraïbes vit en marge du marché du travail. Ce phénomène a d'importantes répercussions pour l'autonomie économique des femmes, car, outre le fait de les priver de toute possibilité de créer des revenus propres, il perpétue leur présence dans le travail non rémunéré et explique pourquoi il leur est si difficile de réduire la charge de responsabilités familiales pour accroître leur bien-être.

Par ailleurs, le marché de l'emploi présente une série de pièges pour les femmes qui, comme le démontre ce chapitre, font en sorte qu'elles ne peuvent accéder qu'à certains secteurs de ce marché. Ces pièges se traduisent par le fait que les femmes travaillent dans des domaines plus étroitement liés aux tâches qui leur sont affectées par la société en matière de soins (éducation, santé, services sociaux) et semblent constituer un frein à leur promotion à des postes de direction et de gérance.

La majorité des femmes qui se consacrent aux services domestiques reste écrasante, dans un secteur qui est l'un des moins bien couverts par la sécurité sociale et où les conditions du marché de l'emploi sont les pires, étant donné la très faible réglementation et supervision existant dans la plupart des pays de la région. Une femme occupée sur dix travaille dans ce secteur généralement caractérisé par des situations de discrimination relatives à la migration (interne et externe) ou aux inégalités ethniques et raciales.

L'écart numérique entre les sexes est plus fréquent dans les zones urbaines, où il touche principalement les femmes plus âgées à tous les niveaux de scolarité, et même des couches à revenus moyens et élevés. Toutefois, dans le cas des femmes salariées, l'écart s'inverse et les taux d'utilisation de l'Internet sont supérieurs à ceux des hommes.

En termes d'implications pour les politiques publiques, les résultats indiquent que le développement de la société de l'information bénéficie aussi bien les hommes que les femmes. Il est toutefois impérieux, sur la base du constat de cette importante fracture numérique entre les sexes, non seulement de réduire cet écart, mais aussi de s'attaquer aux discriminations présentes sur le marché de l'emploi, dans l'emploi du temps et dans l'accès aux revenus aux actifs, de façon à ce que les femmes puissent bénéficier, tout comme les hommes, des avantages de la société de l'information et du savoir.

Des politiques actives d'inclusion numérique tenant compte de la perspective de genre doivent être appliquées, non seulement pour promouvoir un espace d'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'accès aux et l'utilisation des TIC, mais aussi pour que celles-ci servent d'outils pour améliorer les aspects dans lesquels les femmes sont clairement et constamment désavantagées vis-à-vis des hommes.

III. Les femmes dans l'économie numérique

La révolution technologique, centrée sur les technologies de l'information, modifie rapidement l'assise matérielle de la société. Les économies du monde entier sont devenues interdépendantes et une nouvelle relation s'est installée entre l'économie, l'État et la société. Les changements sociaux sont tout aussi spectaculaires que les processus de transformation technologiques et économiques (Castells, 1997).

D'une manière générale, l'analyse des secteurs d'activités des économies latino-américaines démontre que les femmes sont essentiellement employées dans les services et dans le commerce. Il est inévitable, dans ce contexte, de se poser des questions sur leurs conditions de travail. Pour comprendre la position des femmes au sein de l'économie numérique et pouvoir apporter des éléments au débat sur les politiques publiques susceptibles d'améliorer leur incorporation, trois cas, étroitement liés à la production et l'utilisation des TIC dans la région, ont été choisis dans le monde professionnel.

L'analyse va s'intéresser, en premier lieu, aux conditions des femmes salariées qui travaillent dans l'industrie électrique et électronique brésilienne. Le deuxième cas présenté dans ce chapitre est l'analyse des conditions de travail des femmes dans un service traditionnellement basé sur les TIC, à savoir les centres d'appels (*call centers*). Le troisième cas analysé est celui des femmes qui utilisent les TIC dans les entreprises productives.

A. Opportunités ou même acabit? Les femmes dans l'industrie électrique et électronique

Le développement de l'industrie électrique et électronique est, du moins dans certains pays de la région, une composante importante du processus de changement structurel, car il implique une plus grande efficacité dynamique de la structure productive. Cette tendance se justifie par la trajectoire récente de ce secteur et par l'émergence de deux macrotendances à l'échelle mondiale: i) l'inclusion numérique d'un énorme contingent de la population qui restait en marge de la société de l'information, et ii) l'incorporation de l'électronique et des composants électroniques à tous les autres biens industriels afin de les doter de nouvelles fonctionnalités et d'innovations.

Le Brésil est l'un des pays de la région qui, comme le Mexique, possède une importante industrie électronique. Bien que les conséquences de ces deux macrotendances se fassent sentir dans tous les pays, elles entraînent la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes dans les pays où fonctionne cette industrie.

Le Brésil reçoit actuellement un investissement étranger direct de grande envergure dans le secteur électrique et électronique et le gouvernement met en œuvre des mesures pour que cet investissement engendre des effets d'entraînement vers le sous-secteur local des composants électroniques. Il est donc essentiel, à propos de la politique sectorielle appliquée au Brésil (Plan *Brasil Maior*, 2011-2014) ou dans tout autre pays appliquant ce type de politique, de poser des questions sur les conditions d'insertion des femmes à ce secteur. L'idée est d'adopter des mesures préventives et de les protéger de la perte éventuelle d'emplois, d'éviter qu'elles ne restent en marge des compétences technologiques et se limitent uniquement aux stéréotypes de la délicatesse, de la coordination et de la concentration qui sont de moins en moins nécessaires dans le processus d'automatisation et de robotisation que connaît cette industrie.

Certaines recherches se sont penchées sur la situation des femmes dans l'industrie électrique et électronique du Brésil (Hirata, 2002; Oliveira, 2006) et soulignent la forte insertion de la main-d'œuvre féminine dans cette industrie. Leurs conclusions ne semblent pas vraiment encourageantes; en effet, si les femmes s'incorporent au marché formel de l'emploi dans une industrie caractérisée par une solide organisation

syndicale, elles s'insèrent en fait dans les secteurs les moins qualifiés, pour réaliser les tâches les plus répétitives et les plus faibles en contenu créatif ou professionnel.

L'automatisation a permis aux entreprises de réduire leurs effectifs (Oliveira, 2006) et une partie importante de travailleurs masculins a été remplacée par des femmes, parallèlement à un processus d'évidement des contenus et de simplification de travail. Les travaux de maintenance technique sont réalisés par des techniciens et des ingénieurs masculins, alors que les tâches les plus routinières, liées à la production directe, sont effectuées par des femmes. Il existe indéniablement une forte association entre l'emploi féminin et les postes de travail de type taylorien. Le secteur électrique et électronique du Brésil a féminisé ses effectifs, mais les femmes travaillent à des postes de niveau technologique inférieur³. Le même phénomène a été observé dans les pays du Sud-Est asiatique dans les premières phases du changement structurel axé sur les exportations de biens provenant des secteurs technologiques. Ces pays affichent aujourd'hui une tendance à l'intensification technologique qui est liée à la disparition des femmes dans les effectifs des secteurs à plus forte teneur technologique.

1. Le travail dans les usines de montage

La division technique du travail dans l'usine de l'entreprise se reflète dans trois zones de production: l'unité de fabrication initiale (*front-end*), l'unité de fabrication finale (*back-end*) et le centre de récupération des dispositifs⁴. La majorité des 1900 employés de l'usine travaille dans l'unité de fabrication finale.

La division technique du travail au sein de l'entreprise est influencée par la division sexuelle du travail (Kergoat, 2000), qui se caractérise par l'attribution aux hommes de travaux associés à la sphère productive, qui coïncident avec les fonctions les mieux valorisées sur le plan social et économique, et aux femmes, les activités associées aux fonctions

³ L'industrie électrique et électronique du Brésil semble se caractériser par une importante présence féminine. Selon des données du Département intersyndical de statistiques et d'études socio-économiques (DIEESE) et de la Confédération nationale des métallurgistes de la Centrale unique des travailleurs (CNM/CUT), les femmes représentaient, en 2009, 33% de l'ensemble du secteur, mais leur salaire moyen était inférieur de 32% à celui des hommes.

⁴ La division technique du travail est la décomposition des tâches de production au sein d'une entreprise en sous-ensembles de tâches spécialisées, attribuées à des individus ou à des groupes d'individus. Aux trois sphères mentionnées s'ajoute celle du soutien technique (ingénierie et maintenance).

reproductives ou qui en dérivent. Cette modalité de division sociale du travail se fonde sur deux principes organisationnels: le principe de séparation (il y a des travaux pour hommes et des travaux pour femmes) et le principe de la hiérarchie (le travail de l'homme "vaut" plus que celui de la femme). Tout comme les autres formes de division du travail, la division sexuelle n'est ni rigide ni immuable. Bien que basées sur les mêmes principes organisationnels, leurs modalités (conception du travail reproductif, place de la femme dans le travail lié au commerce et autre) présentent de fortes variations dans le temps et dans l'espace. Le plus important, dans cette notion, est que la division sexuelle du travail peut être modifiée par le biais de diverses politiques publiques, notamment des politiques de l'emploi et des politiques productives basées sur un diagnostic organisationnel et de l'entreprise tenant compte de la perspective de genre, et qui tendent à une transformation de la modalité actuelle d'organisation du travail et des hypothèses sur lesquelles elle repose.

On observe, en se centrant sur le travail féminin, que les ouvrières utilisent les technologies à l'aide de connaissances de base, absolument fonctionnelles à la tâche routinière qu'elles doivent exécuter. Les ouvrières ne savent ni pourquoi ni comment fonctionnent les technologies qu'elles utilisent dans la réalisation de leurs tâches. Leur travail se limite à appuyer sur des boutons, répondre à des signaux sonores ou visuels, ou encore encastrier manuellement différentes parties de l'appareil, ce qui ne leur laisse très peu de marge, voire aucune, pour se perfectionner. L'entraînement qu'elles reçoivent sur la ligne de production se limite à quelques minutes d'explication et un bref temps d'accompagnement dans la pratique, qui sont très insuffisants pour acquérir des compétences dans l'utilisation des TIC.

Les femmes sont employées dans des sections spécifiques, ce qui conduit à la formation de "territoires féminins" où les compétences requises pour le poste sont définies comme des caractéristiques considérées typiquement féminines. Par conséquent, il semble naturel et efficace que ce poste soit occupé par une femme.

La ségrégation horizontale et l'attribution de tâches en fonction de caractéristiques "typiquement féminines" conduisent à des situations désavantageuses pour les femmes qui s'intègrent au marché de l'emploi. Ces situations doivent être prises en compte dans l'élaboration de politiques productives industrielles qui favorisent les changements structurels dans un climat d'égalité afin de pouvoir les transformer et

faciliter ainsi une meilleure appropriation du développement productif numérique tant pour les hommes que pour les femmes.

B. Le service traditionnellement basé sur les TIC

Les femmes latino-américaines travaillent majoritairement dans le secteur des services. Ce document présente le cas des travailleuses des centres d'appels en Panama, pays qui a élaboré une norme spécifique pour encourager l'installation de sociétés multinationales⁵. Les entreprises du secteur des centres d'appels fournissent aujourd'hui des services d'entreprises à distance, elles sont pour la plupart des filiales de sociétés internationales⁶.

La productivité et la compétitivité des centres d'appels sont basées sur différents modèles d'organisation du travail. Dans certains cas, le travail est essentiellement basé sur l'exécution rapide de tâches répétitives et les systèmes de gestion de la main-d'œuvre sont centrés sur un contrôle strict des travailleurs et des travailleuses et des marges étroites de créativité, alors que dans d'autres, l'établissement de rapports constitue la base d'une interaction de négociation avec les clients. Ce dernier type de modèle offre des perspectives de carrière, un personnel spécialisé et valorisé en fonction de ses compétences sociales, et des téléopérateurs ou téléopératrices indépendants, créatifs et qui disposent d'un grand pouvoir discrétionnaire dans la réalisation de leur travail et dans la prise de décision (Kinnie et Purcel, 2000; Del Bono et Bulloni, 2007).

Les centres d'appels sont un secteur économique fortement féminisé. Selon l'autorité nationale des services publics du Panama, le pourcentage de femmes employées dans ce type d'entreprise est passé, entre 2011 et 2012, de 47 à 59%. Un document élaboré par l'organisation Forum

⁵ Les sociétés transnationales sont exonérées d'impôts directs et indirects, du paiement des contributions, des tarifs, droits et taxes nationaux, et sont assujetties aux bénéfices établis par la loi des zones franches. En ce qui concerne les réglementations du travail, ce statut prévoit que les fluctuations des marchés d'exportation entraînant une perte considérable du volume de vente peuvent être considérées comme cause justifiée de licenciement. Il est également signalé que les activités des centres d'appels ne peuvent être interrompues par des grèves (Loi d'incitation à l'établissement de centres d'appels, N° 32).

⁶ La législation en vigueur au Panama est accompagnée d'avantages substantiels qui favorisent l'installation des centres d'appel dans le pays. En premier lieu, le Panama a une situation géographique stratégique, où confluent six consortiums de câbles sous-marins de fibre optique qui facilitent la communication. En deuxième lieu, il est cinquante-septième à l'échelon mondial (sur 142 pays) dans l'indice de connectivité (Forum économique mondial, 2012), avant le Brésil, le Mexique et l'Argentine, et cinquième dans l'échelle de connectivité en Amérique latine.

Empresas (Feinberg et Koosed, 2011) sur le travail dans les centres d'appels en Amérique latine indique que, tout comme dans les processus traditionnels de fabrication en série, l'opérateur typique est jeune et de sexe féminin. Cette même étude signale que, dans six pays de la région, 71% des effectifs sont constitués de femmes.

Le diagnostic posé en matière d'insertion professionnelle des femmes dans les centres d'appels panaméens fait apparaître que, bien situé dans un scénario technologique et emblématique des TIC, ce secteur présente encore les mêmes barrières et les mécanismes discriminatoires qui freinent la performance professionnelle des femmes, à savoir l'insertion dans des postes de travail à moindre responsabilité, moins bien rémunérés à travail égal, et avec moins de possibilités de formation et de promotion professionnelle. Tout comme dans le constat dressé dans le cas de l'industrie électrique et électronique du Brésil, il existe, dans les centres d'appels du Panama, une forte ségrégation professionnelle, aussi bien horizontale et verticale. Les postes qui exigent davantage de connaissances technologiques sont essentiellement occupés par des hommes, alors que les postes qui requièrent d'autres compétences, telles que les "compétences sociales", sont majoritairement occupés par des femmes⁷.

Les entretiens réalisés auprès des travailleurs et des travailleuses, ainsi que de gérants en ressources humaines font apparaître l'intervention des mécanismes occultes de discrimination basés sur les images et les stéréotypes de genre⁸. On considère que les postes de travail plus qualifiés, à plus forte responsabilité et mieux rémunérés doivent être occupés par des hommes, alors que les fonctions à moindre teneur technique, de moindre responsabilité et moins bien rémunérées doivent être exercées par des femmes. Ces dernières sont considérées comme des postes de travail typiquement féminins en raison des "compétences sociales" requises (par exemple, l'amabilité dans le contact avec le client). Ces compétences liées à l'établissement de relations sont considérées

⁷ Le poste de travail situé le plus bas dans la hiérarchie est celui d'opérateur ou opératrice de niveau 1 (également appelé poste d'agent téléphonique), dans lequel ce dernier ou cette dernière fournit des services de base d'assistance aux clients. Le niveau 2 exige plus de qualifications, puisque les services offerts dans ce secteur du centre d'appel correspondent au soutien technique. Le niveau 3 est celui de la supervision (surveillance et formation de groupes d'opérateurs ou d'opératrice) et exige à la fois une qualification technique et des compétences en matière de gestion des ressources humaines. Les femmes sont surreprésentées au niveau 1 et sous-représentées dans les deux autres niveaux.

⁸ Ce document a pour base une étude exploratoire de type qualitatif menée dans trois centres d'appels panaméens. Le travail de terrain consiste en une série d'entretiens à des opératrices, agentes de supervision et gérantes en ressources humaines de ces entreprises.

naturelles, car elles ont été acquises en dehors des mécanismes formels d'éducation et de formation et ne font donc pas partie de la qualification ni de la rémunération des travailleuses.

C. Femmes entrepreneures dans l'économie numérique et utilisation des technologies de l'information et des communications

Le présent document analyse les possibilités offertes par l'utilisation des TIC dans les petites et micro-entreprises dirigées par des femmes⁹. L'utilisation de ces technologies leur donne indéniablement la possibilité de passer de la formalité et de la précarité à des entreprises stables, productives et compétitives.

Les micro et les petites entreprises (mipmes) représentent une partie importante de l'économie dans plusieurs pays de la région. Par exemple, dans l'économie péruvienne, elles constituent 88% de l'emploi privé et contribuent à 42% du PIB. Les femmes représentent 40% de la main-d'œuvre dans ce secteur et 57% dans le travail informel. Étant donné l'importance des mipmes, le gouvernement s'est fixé comme priorité la promotion de ce secteur d'entreprises pour lesquelles une législation spécifique du travail a été élaborée afin d'en promouvoir la compétitivité, la formalisation et le développement, ainsi que l'accès un travail décent¹⁰.

Le projet intitulé "*Stratégies novatrices pour la participation des femmes péruviennes à l'économie numérique: un programme pilote pour la femme-chef d'entreprise*" a pour but de promouvoir l'accès de base des femmes aux TIC et d'améliorer les opportunités dans leurs entreprises, en particulier dans les zones rurales, de façon à ce qu'elles puissent utiliser les technologies comme outil pour développer les capacités de gestion d'entreprise et améliorer leurs conditions socio-économiques. La méthodologie du projet prévoyait une première instance de formation à l'utilisation

⁹ Pour ce faire, un document présente le cas des femmes péruviennes ayant participé à un projet pilote pour la femme-chef d'entreprise réalisé en 2008 par le Ministère de la femme et du développement social (MIMDES) du Pérou, avec le Centre de réseaux d'information des femmes de la région de l'Asie-Pacifique (APWINC) et la Banque interaméricaine de développement (BID). Le matériel utilisé dans ce document a été obtenu lors de groupes de discussions organisés avec les femmes qui ont participé au projet et qui ont reçu une formation en République de Corée.

¹⁰ Décret législatif N° 1086 (Loi de promotion de la compétitivité, de la formalisation et du développement de la micro et petite entreprise et de l'accès au travail décent).

des TIC pour les affaires, destinée à des femmes-chefs d'entreprises péruviennes à l'Université de la femme Sookmyung en République de Corée. La deuxième instance a été le transfert de connaissances, de la part de ces femmes, à d'autres femmes-chefs d'entreprise du Pérou, de zones urbaines et rurales, en matière d'utilisation des TIC. L'idée était de mettre en place un réseau de chefs d'entreprise et une communauté de pratiques de femmes-chefs de petites et micro-entreprises moyennant l'utilisation intensive des TIC au Pérou.

Les femmes-chefs d'entreprise qui ont participé à ce projet ont été interviewées par la Division de la promotion de l'égalité des sexes de la CEPALC. Celles qui, avant la formation utilisaient déjà certaines de ces technologies (comme le portable et l'Internet) ont, après celle-ci, commencé à intégrer plus activement d'autres outils et possibilités freeware au service de leurs entreprises. Ceci leur a permis d'élargir les possibilités d'expansion de leurs affaires et de consolider leurs entreprises. Une expansion marquée s'est notamment produite au niveau des réseaux sociaux et de la modalité de vente en ligne. La plupart des femmes ont développé la vente virtuelle de leurs produits, outil essentiellement basé sur la création et l'utilisation de catalogues et de magasins virtuels. Ces femmes s'accordent à reconnaître l'importance de l'utilisation des TIC pour accroître leurs opportunités et élargir les marchés et les contacts, non seulement à l'échelle régionale, mais aussi internationale.

La forte participation des femmes aux petites et moyennes entreprises (PME) de petite taille constitue un enjeu pour la transformation de la structure productive. Les petites entreprises sont devenues l'espace associé, par définition, aux femmes, car elles permettent de mieux concilier le travail rémunéré et les soins familiaux, puisque le lieu de travail est souvent le domicile familial lui-même. Si ces entreprises peuvent conduire à une plus grande autonomie économique des femmes, elles peuvent également impliquer une superposition des tâches et un déséquilibre entre travail rémunéré et non rémunéré. Elles peuvent également impliquer que les femmes se limitent aux cercles des petites et des micro-entreprises, sans possibilité de s'insérer dans des espaces plus vastes de l'économie et du marché formel du travail.

Les TIC peuvent constituer un outil puissant pour les femmes qui dirigent des petites et micro-entreprises, car elles ouvrent une série de possibilités qui leur permettent d'entrer dans certains espaces de

négociation et de commercialisation de leurs produits. Cet outil reste toutefois insuffisant sans le soutien de politique d'accès au crédit, de distribution des actifs et de formation pour que l'activité commerciale soit répartie de façon plus équitable entre les hommes et femmes de la région. L'éloignement des centres de commercialisation, le manque d'avoirs propres et le manque de temps sont des problèmes qui mettent les femmes dans une situation nettement désavantageuse en termes d'efficacité de leur entreprise économique.

Les TIC sont un outil qui, utilisé de façon stratégique, peut avoir une incidence sur les gains de croissance et de productivité des entreprises dirigées par les femmes. Les TIC sont donc reconnues comme un instrument puissant pour promouvoir les avantages et les opportunités. Les technologies permettent aux femmes-chefs d'entreprises d'avoir une participation plus active sur l'économie de marché, d'être plus compétitives et d'utiliser l'économie numérique pour parvenir à la réalisation sociale et personnelle, en particulier dans le cas des femmes qui vivent dans des zones rurales ou éloignées.

D. En résumé

D'une manière générale, la situation des femmes dans l'économie numérique est régie par une série de facteurs qui sont le reflet des inégalités sociales de genre que l'on retrouve dans d'autres domaines. Cette situation est particulièrement grave si l'on tient compte de l'importance croissante d'une intégration totale à la société de l'information et du savoir pour la pleine réalisation personnelle et professionnelle. De plus en plus de femmes et d'hommes sont exposés aux nouveaux outils de l'économie numérique et les exigences de formation, d'actualisation et d'entraînement se multiplient dans le domaine professionnel. C'est pourquoi, si les inégalités qui structurent aujourd'hui les rapports avec le marché du travail, et de manière plus concrète, avec les postes de l'économie numérique, ne sont pas résorbées, les écarts ne cesseront de se creuser pour les femmes et seules quelques unes pourront jouir des bénéfices du nouveau paradigme.

L'actuelle division sexuelle du travail reproduit, sur le marché de l'emploi, une certaine hiérarchisation et distribution des ressources qui ne favorisent pas le développement des femmes. Ceci s'apprécie nettement dans le fait que les femmes s'intègrent aux secteurs les moins qualifiés

et connaissent de plus grandes difficultés pour dépasser certains seuils, généralement associés à des stéréotypes qui les confinent à des activités moins qualifiées. Malgré ces caractéristiques, l'expérience des femmes en matière d'utilisation des TIC s'avère également positive pour consolider leurs entreprises productives.

La formation professionnelle constitue sans nul doute une voie prometteuse pour garantir un emploi féminin de qualité dans ces nouveaux scénarios; en effet, il est indispensable de créer des capacités et des compétences numériques qui assurent l'intégration des femmes aux postes à plus forte teneur technologique. Il est toutefois peu probable d'y parvenir dans le seul contexte des forces du marché, car le système hégémonique de genre tendra à maintenir la ségrégation qui lui est fonctionnelle. Il faut donc que les politiques publiques productives tiennent compte de façon spécifique des inégalités de genre et se dotent de mécanismes concrets visant à venir à bout de ces inégalités dans le secteur.

Lorsque les femmes ont accès à l'information en matière d'utilisation des TIC dans les affaires, les résultats sont, à chaque fois, positifs. Dans le cas étudié, les femmes sont parvenues à découvrir des potentiels de développement, à étendre leurs activités commerciales et à améliorer les résultats. Dans ce contexte, la formation a permis d'élargir le regard sur les possibilités de développement productif dans le cadre de l'économie numérique. Les TIC peuvent constituer un instrument puissant pour les femmes, car elles ouvrent un éventail de possibilités de négociation, de commercialisation et d'offre de leurs produits. Cet outil reste toutefois insuffisant sans le soutien de politiques d'accès au crédit, de distribution des actifs et de formation pour que l'activité commerciale soit répartie de façon équitable entre les hommes et femmes de la région.

IV. Les femmes dans le monde des sciences et du savoir

Ce chapitre attire l'attention sur le fait que les femmes ne pourront vraiment participer de la société de l'information et du savoir que si elles accèdent à des professions liées aux principales disciplines et aux postes de travail qui en constituent la base, à savoir les filières scientifiques, technologiques et associées à l'innovation. Le secteur de la science et de la technologie est un domaine professionnel très exigeant, prestigieux et très valorisé dans la société. Il est constitué de professions bien rémunérées, et offre des possibilités de développement personnel ainsi que des occasions de participer activement à la conception de politiques technologiques, économiques et sociales, tant dans le domaine universitaire que de la politique publique. Il est important de connaître la situation des femmes et des Caraïbes et de l'Amérique latine dans les domaines de la science et de la technologie pour pouvoir mettre en place des politiques et des bonnes pratiques qui conduisent à l'égalité de genre dans le processus et dans les bénéfices du développement scientifique et technologique.

Il ressort, du diagnostic posé dans ce document, que beaucoup de filles et de jeunes femmes de la région ont la capacité et le talent requis pour se transformer en scientifiques et en ingénieurs hautement qualifiées, participer à l'innovation technologique et contribuer au développement et au bien-être général. Elles reçoivent toutefois beaucoup moins d'incitations et ont nettement moins de possibilités de parvenir à l'éducation et l'information nécessaires pour suivre une filière scientifique et technologique, et les femmes qui travaillent dans ce domaine professionnel, marqué par des rôles, des images et des stéréotypes masculins, ont beaucoup moins de

possibilités d'avancement. En fait, les femmes se concentrent davantage dans les niveaux inférieurs de la classification des systèmes nationaux de science et de technologie (UNESCO, 2007).

Les femmes de la région ont peu à peu accédé à l'égalité des chances et à l'équité en matière d'éducation aux différents niveaux de la scolarisation et elles obtiennent de plus en plus de titres et de grades universitaires dans différentes disciplines de la science et de la technologie (UNESCO, 2007 y 2012)¹¹. Cette progression ne se traduit toutefois pas, dans la même proportion, par une participation accrue des femmes à la force de travail scientifique et technologique. Les parcours des hommes et des femmes tendent à diverger tout au long de leur carrière professionnelle, dans la mesure où la promotion des femmes devient plus lente et que celles-ci finissent souvent par abandonner les emplois associés à la science et la technologie pour émigrer vers d'autres domaines. Les opportunités de travail ne sont pas les mêmes pour les femmes, pour un même niveau de formation et d'études universitaires, et celles-ci n'accèdent pas aux mêmes carrières professionnelles ni aux mêmes salaires que les hommes.

Dans la plupart des pays, la présence plus importante de femmes dans l'étape de formation universitaire s'inverse dans les premières années de la profession et la présence de femmes s'amenuise de façon notable à mesure qu'on progresse dans les différents échelons. Malgré un accroissement de la présence féminine dans l'éducation de troisième cycle, en particulier dans les doctorats, le taux de rétention des femmes diminue à mesure qu'on avance dans le processus de formation et de développement de la filière de recherche (Estébanez, Defilippo et Serial, 2003; Rebufel, 2007).

Ce phénomène a été décrit dans la littérature sous le terme de *leaky pipeline*, qui compare le processus de formation d'un chercheur ou d'une chercheuse, dans les différentes étapes éducatives et professionnelles consécutives, à un tuyau percé. À chaque stade de la transition d'un niveau éducatif ou professionnel à un autre, le décrochage concerne plus de femmes que d'hommes.

¹¹ En Amérique latine et dans les Caraïbes, les résultats en matière d'accès des femmes à l'éducation sont assez bons à tous les niveaux (UNESCO, 2012). Le taux d'alphabétisation de la région est élevé, aussi bien parmi les femmes (91,7%) que parmi les hommes (90,3%). La parité existe au niveau primaire, mais il y a plus de femmes que d'hommes dans le niveau secondaire: 107 pour 100 hommes. Les effectifs féminins sont également plus importants dans le niveau supérieur ou tertiaire: 119 femmes pour 100 hommes (Peña et coll., 2012). Un pourcentage élevé d'étudiantes terminent leurs études avec succès dans la plupart des universités d'Amérique latine. Dans certaines filières, plus de 50% du total des diplômés sont des femmes (UNESCO, 2012; Estébanez, Defilippo et Serial, 2003).

La sous-représentation des femmes tend à être plus évidente dans les professions liées à la science et à la technologie que dans d'autres domaines professionnels. Le monde de l'ingénierie se montre particulièrement réticent à tout changement dans les rapports entre les sexes, malgré toutes les mesures appliquées depuis plusieurs décennies dans les secteurs public et privé pour promouvoir la présence des femmes dans ce domaine. Ceci est également le cas des TIC, domaine professionnel relativement nouveau, où on aurait pu s'attendre, dans un premier temps, à ce qu'il soit moins attaché aux images, aux stéréotypes et aux structures traditionnels de discrimination de genre qui font obstacle à la promotion des femmes dans le domaine de l'ingénierie et de la technologie.

En 2012, la CEPALC a réalisé une étude sur les parcours professionnels de certaines femmes en matière de science et de technologie pour définir quelles sont les principales barrières qui entravent leurs carrières professionnelles. Pour ce faire, plusieurs femmes latino-américaines qui travaillent comme chercheuses dans ce domaine ont été interviewées en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Mexique en Uruguay et au Venezuela (République bolivarienne du).

La plupart des personnes interrogées ont reconnu l'existence de barrières de genre qui compromettent la possibilité qu'une femme brillante s'intègre à la communauté scientifique, qu'elle s'y maintienne, que son travail soit reconnu et qu'elle parvienne au sommet. Ces barrières sont notamment les suivantes:

- le conflit entre le travail et la vie familiale (maternité et travail de soins), en particulier au début de la carrière, dans la phase d'incorporation de la chercheuse à la profession (appelée "heure de pointe" ou *rush hour*);
- la forte prédominance des hommes dans la structure de pouvoir du domaine scientifique qui relativise la pondération des mérites dans l'évaluation et la promotion des femmes dans les carrières professionnelles liées à la recherche, et
- la persistance d'images et des stéréotypes de genre qui convergent avec les cultures organisationnelles et avec les règles et les normes, formelles et informelles, qui régissent la communauté universitaire (barrières psychologiques).

Il ressort de ces entretiens que les chercheuses de la région ont très peu de possibilités d'escalader jusqu'au haut de l'échelle professionnelle et d'accéder à des postes de pouvoir ou de haute hiérarchie. Bien que le pourcentage de femmes sur le total des chercheurs en sciences et

technologies soit élevé en Amérique latine et dans les Caraïbes par rapport à d'autres régions du monde, il existe un écart évident entre la participation des femmes au total des chercheurs et leur participation dans la catégorie la plus élevée: au Mexique, les chiffres sont respectivement de 31% et de 16%, au Brésil, de 38% et de 25%, et en Argentine, de 55% et de 28% (Estébanez, 2007 et 2011; Sieglin, 2012; Pérez et Ruiz, 2012).

L'analyse de la distribution du personnel en fonction de la catégorie scientifique, à savoir le niveau de qualification atteint par le chercheur ou la chercheuse dans un système déterminé, est l'un des principaux indicateurs de l'inégalité du genre dans le monde scientifique. Indépendamment de la participation globale des femmes à un système scientifique déterminé, on constate, dans tous les pays, que les postes hiérarchiques les plus élevés sont majoritairement occupés par des hommes.

Dans le domaine de la science et de la technologie, les femmes se heurtent non seulement à un "plafond de cristal" (obstacles visibles ou invisibles qui les empêchent d'accéder aux postes supérieurs de la hiérarchie professionnelle), mais aussi à ce qui a été appelé le "plancher collant" (concept utilisé dans la littérature spécialisée pour décrire les difficultés qui tendent à maintenir les femmes dans les niveaux les plus bas de la pyramide organisationnelle).

Le fait que l'incorporation à la profession de chercheuse coïncide avec l'âge reproductif des femmes est un des facteurs qui entraînent le plus d'inégalités au moment de suivre une carrière scientifique. Bien que le mariage et la maternité se produisent plus tard au sein de nos sociétés, la maternité ne peut, en tant que phénomène biologique, être reportée indéfiniment. L'âge auquel les hommes et les femmes commencent à recevoir un entraînement spécialisé (études de doctorat et post doctorat) coïncide avec l'étape reproductive de ces dernières. Ceci est une des principales raisons pour lesquelles les femmes abandonnent ou remettent à plus tard les études de troisième cycle. Cet aspect n'est pris en compte dans pratiquement aucun système scientifique et technologique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ceci explique l'absence de mécanismes sociaux ni institutionnels permettant de concilier la maternité et la prise en charge des enfants avec la progression de la formation universitaire.

Le document met l'accent sur le fait que le dénommé conflit entre le travail et la vie familiale a non seulement un biais de genre, mais est aussi aggravé par les institutions scientifiques et, en particulier, par une conceptualisation masculine de la carrière scientifique. Cette

conceptualisation se manifeste dans la valorisation des professionnels qui sont constamment disponibles et peuvent se déplacer d'un lieu à l'autre, par les barrières imposées en termes d'âge et de temps pour l'accès au financement de la recherche, aux bourses et aux postes permanents, et dans la notion d'une productivité scientifique ininterrompue, prédominante dans la majorité des mécanismes d'évaluation, de financement et de promotion, entre autres éléments.

A. En résumé

Si le nombre de femmes occupant des postes de travail qui exigent des compétences dans l'utilisation des TIC est en augmentation constante, on ne retrouve pas la même tendance par rapport à l'accès des femmes à la prise de décision et au contrôle des ressources. Dans le cas des filières associées aux TIC, à l'échelle mondiale, régionale ou nationale, les femmes sont en sous-représentation dans toutes les structures de prise de décision, y compris les institutions politiques et de réglementation, les ministres responsables de la science, de la technologie et l'innovation ou des télécommunications, les conseils de direction et les cadres supérieurs des sociétés privées (Primo, 2003)¹².

Les professions du monde de la science et de la technologie semblent moins perméables que d'autres professions hautement qualifiées aux tendances générales qui cherchent à mieux équilibrer les rapports entre les sexes. Cette tendance est clairement en contradiction avec l'éthique scientifique de l'universalisme et l'évaluation des mérites. Si la règle générale était l'universalisme et l'évaluation des mérites, les inégalités de genre seraient moins accentuées dans le domaine de la science (Commission européenne, 2012).

¹² Au moment de l'élaboration de cette étude, les données suivantes correspondant au pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'étaient pas disponibles. En Europe (18 pays), les femmes n'occupaient, en 2001, que 9% des postes de cadres supérieurs et 9% des postes au sein des organismes de supervision de l'industrie des télécommunications. Cette même année, aux États-Unis, les femmes n'occupaient que 13% des postes de cadres supérieurs dans les grandes entreprises de télécommunications et d'électronique. Des femmes occupaient le poste de ministre de la communication ou des télécommunications dans trois pays seulement (Colombie, Mali Afrique du Sud) et de vice-ministre dans six pays (Angola, Bélarus, Ghana, Kirghizistan, République tchèque et République unie de Tanzanie). Dans la littérature, il est signalé que, faute d'un nombre critique de femmes à des postes de cadres supérieurs, il sera difficile de pouvoir contrecarrer de façon efficace les pratiques de discrimination de genre dans ce secteur (Base de données européenne sur les femmes dans la prise de décision, 2001; Jamieson, 2001).

Une façon de promouvoir la participation des femmes en matière de science et de technologie est d'accroître le nombre de femmes qui suivent des études dans ce domaine. Néanmoins, faute de réduire le nombre de femmes qui abandonnent ce type d'études ou qui marquent le pas dans les premières années, l'égalité de genre restera une illusion dans ce domaine.

V. Technologies de l'information et des communications: un outil pour parvenir à l'égalité de genre

Les gouvernements de la région, les organismes internationaux et les organisations de la société civile sont de plus en plus conscients de l'importance du rôle des TIC dans le progrès économique et social, ainsi qu'en tant qu'outil transversal pour parvenir à un développement équitable et durable, et dans la promotion et la protection des droits humains. Un accès élargi et une utilisation plus intense des TIC parmi la population, en particulier les groupes les plus marginalisés, sont généralement pris en compte dans les politiques de développement.

Malgré l'importance accordée à la perspective de genre dans ces politiques et les nouvelles connaissances en matière de fracture numérique entre les sexes, qui permettent de mieux définir les domaines à améliorer, les efforts réalisés par les différents pays de la région restent très disparates. Les autorités reconnaissent souvent qu'il existe une fracture numérique entre les sexes et qu'il est urgent d'y porter remède, mais au-delà du discours politique, aucune mesure concrète n'est mise en œuvre.

Aucune action stratégique et coordonnée des gouvernements ne peut être mise en évidence, mais il existe d'innombrables initiatives, dans le domaine des TIC qui contribuent à améliorer la vie des femmes, dans de nombreux aspects, ainsi qu'à contribuer à l'objectif de l'égalité de genre. Ces initiatives sont généralement des projets lancés par divers agents, soit en fonction de leur nature (publique, privée, organismes de la société civile, organisations de femmes, entreprises et autres) ou leurs niveaux d'intervention (internationaux, régionaux, nationaux ou locaux). Il s'agit de projets dans lesquels les mécanismes pour la promotion de la femme jouent souvent un rôle de premier plan.

D'une manière générale, ces initiatives répondent à la conviction qu'il est fondamental d'intégrer plus de femmes aux différents niveaux des TIC (comme usagères, professionnelles, créatrices ou dirigeantes), ou à la nécessité de promouvoir des valeurs plus égalitaires sur l'Internet. Leur fin ultime est donc que de perfectionner l'égalité de genre au sein de la société de l'information. Il existe en outre un vaste éventail d'initiatives qui, par le biais des TIC, contribuent énormément à l'amélioration de la vie des femmes grâce à la fonctionnalité transversale de ces technologies dans une multitude de domaines (santé, éducation et lutte contre la violence, entre autres).

Toutes ces initiatives sont autant d'idées pour aborder l'égalité de genre dans le domaine des TIC et de propositions pour utiliser les TIC en tant qu'instrument au service de l'égalité de genre. Il s'agit d'initiatives qui se multiplient et qu'il faut visibiliser et intégrer de façon à les renforcer, les répliquer et les transférer dans le but de produire une masse critique et d'inclure la perspective de genre dans les programmes numériques et des gouvernements.

A. Expériences d'utilisation des TIC pour favoriser l'autonomie économique des femmes

Un espace de travail fondamental en matière de société de l'information et de genre est celui qui concerne l'autonomie économique des femmes pouvant résulter de leur positionnement dans les opportunités d'emploi offertes par l'actuelle économie numérique.

La maîtrise des outils des TIC est une composante fondamentale du profil d'employabilité des personnes et sert de canal d'intégration sociale. C'est pourquoi des efforts importants ont été consacrés à la formation dans l'utilisation des TIC qui, par exemple, est incorporée comme matière transversale dans les plans d'études et, d'une manière concrète, dans la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation numérique pour certains groupes et collectifs restés en marge de cette évolution, pour des raisons liées à l'âge, à la scolarité, à la couche économique, au lieu de résidence, à l'ethnie ou autres.

Dans ce domaine, il existe plusieurs expériences d'alphabétisation numérique conçues spécifiquement pour les femmes, où sont abordés plusieurs aspects différentiels en termes d'utilisation en fonction de

leur profil et où la formation est orientée vers certaines questions qui vont au-delà du simple usage de ces technologies et qui ont une incidence sur d'autres aspects substantiels pour ces femmes (autonomie, communication, intégration, droits et autres). On peut citer, parmi ces initiatives, le programme *Biblioredes* de la Direction des bibliothèques, archives et musées Bibliotecas, Archivos y Museos (DIBAM) au Chili, l'expérience *Ciudad Mujer* à El Salvador et le programme *Hola Fabiola* en Espagne (qui s'adresse à des femmes étrangères, notamment latino-américaines, vivant en Espagne).

L'alphabétisation numérique n'est pas le seul objectif poursuivi pour améliorer l'emploi. La recherche et la maîtrise d'applications et d'outils spécialisés de TIC, comme les systèmes de télétravail, se traduisent également par une amélioration sur le plan de l'emploi. Les systèmes de télétravail ont permis de mieux concilier les domaines professionnels et familiaux, en particulier dans le cas des femmes. Il faut toutefois signaler que le télétravail entraîne un certain risque dans les cultures d'entreprises qui privilégient le fait d'être présent, ainsi que l'éloignement et l'isolement qui résultent de cette modalité de travail et qui peuvent parfois représenter un frein à la réalisation et à la promotion professionnelles. Par ailleurs, cette modalité présente également le risque d'aggraver la division sexuelle du travail et de naturaliser les charges associées à la reproduction comme tâche exclusive des femmes. Pour toutes ces raisons, cette modalité de travail doit être bien dirigée et planifiée, de façon à éviter qu'elle n'engendre de nouvelles discriminations. En Colombie, par exemple, le télétravail est régi par une législation spéciale.

Mais même au-delà des nouvelles modalités de travail rendues possibles par les TIC, l'utilisation d'applications aussi quotidiennes que le courrier électronique, les chats, les vidéoconférences, les systèmes d'échange de fichiers ou les réseaux sociaux facilitent énormément l'activité professionnelle de millions d'hommes et de femmes, avec apparemment un impact plus positif sur ces dernières puisque ces technologies permettent à celles qui doivent "compatibiliser" plusieurs agendas en parallèle d'administrer les domaines de la vie quotidienne.

Par ailleurs, les TIC sont également un outil fondamental pour faire progresser l'emploi indépendant. Des solutions de e-commerce, de gestion des entreprises et de commercialisation sur l'Internet contribuent à des améliorations substantielles dans tous les domaines de l'activité commerciale. L'intégration de ces technologies dans les entreprises de

femmes est considérée comme une stratégie prioritaire, même si, comme l'affirme avec la bibliographie spécialisée, les entreprises de femmes sont moins dynamiques et se concentrent dans des secteurs à moindre valeur ajoutée par rapport à celles des hommes, n'intègrent la technologie que de façon limitée et fonctionnent sur les marchés locaux. L'utilisation de technologies ouvre une infinité de possibilités aux petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes. C'est pourquoi toute stratégie des pouvoirs publics visant à l'inclusion numérique des PME peut avoir une incidence considérable sur l'autonomisation économique des femmes. Il existe, dans la région, d'intéressants projets qui cherchent à favoriser l'inclusion numérique des femmes sur le marché professionnel. On peut notamment citer la formation en TIC fournie par le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), la stratégie de diffusion de l'information sur le développement économique de l'Institut national des femmes (INMUJERES) du Mexique et le projet e-Chicas et Supermáticas de la République dominicaine, qui prétend surmonter les stéréotypes, accroître le nombre de filles et d'adolescentes qui s'intéressent aux mathématiques et à d'autres domaines scientifiques dans le cadre de clubs dénommés e-Chicas et Supermáticas, et réduire la fracture numérique entre les sexes dans le pays.

B. Expérience d'utilisation des TIC qui contribuent au bien-être des femmes

L'autonomie résultant du positionnement professionnel dans l'économie numérique n'est pas, tant s'en faut, la seule possibilité offerte par les TIC dans la promotion des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'application de solutions et d'outils technologiques ouvre un éventail immense de possibilités d'améliorer le bien-être des femmes dans de nombreux domaines, comme le démontre la multiplicité d'utilisations technologiques dans des domaines clés comme l'éducation, la santé ou la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Dans des domaines comme l'éducation, les systèmes de formation à distance ou d'apprentissage électronique permettent d'élargir les possibilités de formation à une vaste gamme de personnes qui, pour différents motifs (de conciliation, lieu de résidence, ressources, entre autres), peuvent difficilement se former moyennant les méthodes

présentielles traditionnelles. La formation à distance est en plein essor et elle est de plus en plus généralisée dans les instances éducationnelles formelles et non formelles, et sur un ensemble de thèmes et de matières. Dans le contexte de cette expansion, plusieurs initiatives d'apprentissage électronique destiné à un public spécifiquement féminin ont vu le jour. Quelques exemples de ce type d'initiatives sont le projet Proactiv@s en el Ecuador, le projet sur la télémédecine, à Alta Verapaz (Guatemala), le projet Wawared au Pérou, le réseau Ticbolivia en Bolivie (État plurinational de), le projet Contracorriente à Cuba et le réseau pour lutter contre la violence à l'égard des femmes au Brésil.

C. Expériences d'utilisation des TIC pour promouvoir l'égalité de genre

Finalement, une troisième façon, pour les TIC, de contribuer à l'égalité de genre est moyennant la consolidation de structures, de canaux, d'organisations, de consultations, de messages et de capacités tenant compte de la dimension de genre, qui mettent les TIC au service de l'objectif de la transversalité de genre, renforcent les services publics et transforment l'Internet en un espace d'échanges et de promotion d'idées et d'attitudes de plus en plus égalitaires.

L'énorme potentiel des TIC dans ce domaine n'est pas passé inaperçu. Il existe actuellement sur l'Internet de nombreux espaces et applications créés pour sensibiliser, informer et communiquer dans un climat d'égalité, généralement à l'initiative d'organismes internationaux, de mécanismes pour la promotion de la femme et d'organisations de femmes qui poursuivent ces objectifs.

Les sites Web ci-après sont quelques exemples des sites spécialisés dans la production et diffusion de connaissances relatives aux rapports entre les sexes, qui mettent des archives, des bibliothèques, des instances de débat, des liens, des méthodologies et des bases de données à la disposition des étudiants, des chercheurs, des techniciens et des professionnels des services publics.

Tel est le cas de l'Observatoire de l'égalité de genre de l'Amérique latine et des Caraïbes, outil analytique et statistique mis en œuvre par la CEPALC, avec la collaboration du Fonds des Nations Unies (FNUAP), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'Entité des

Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB). Cet instrument a permis d'effectuer le suivi des accords émanés du Consensus de Quito (2007) et du Consensus de Brasília (2010). Pour ce faire, une étude a été menée sur l'évolution des nœuds de l'inégalité des genres dans les domaines de l'autonomie physique, économique et dans la prise de décision, à partir d'une série d'indicateurs et de l'analyse de politiques publiques liées aux objectifs du Millénaire pour le développement et à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

D'autres exemples sont le portail América Latina Genera, le projet CDMujeres, l'organisation Puntos de Encuentro au Nicaragua et le collectif féminin uruguayen Cotidiano Mujer.

D. En résumé

Les TIC non seulement se présentent comme de puissantes alliées potentielles pour contribuer à la promotion des femmes et de l'égalité de genre dans le monde et dans la région; elles le sont déjà de façon effective grâce à l'utilisation novatrice, résolue et exemplaire qu'en font de nombreux organismes publics, associations, universités et entreprises qui les utilisent comme outil incontournable de promotion, de gestion, d'échanges et de multiplication de l'égalité électronique.

Ces expériences, qui demeurent certes très dispersées, sont beaucoup plus nombreuses et porteuses qu'il ne pourrait le paraître à première vue et elles représentent un levier indéniable dans la construction d'une société de l'information et du savoir dans un contexte d'égalité et pour l'égalité.

Pour parvenir à cet objectif, il est indispensable de doter ce nouveau territoire de beaucoup plus de stratégie, de pédagogie, d'investissement, d'initiatives, d'innovation, de réseaux, d'engagements et d'alliances pour pouvoir ancrer l'égalité de genre dans le monde de la technologie, et la technologie dans le monde de l'égalité.

Il faut également s'efforcer de consolider et de rendre plus durables les initiatives en cours, en améliorant leur degré de visibilité, la disponibilité de ressources financières, l'articulation par le biais de communautés qui

conduisent à la création d'une masse critique appréciable et l'inclusion au cœur même des agendas numériques des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Il faut, à cet effet, mettre en place dans les politiques publiques (comme l'ont déjà fait certains pays) des lignes stratégiques et intégrales de soutien à la pleine inclusion de la dimension de genre dans la société de l'information, qui favorisent l'adoption de mesures nouvelles et ambitieuses dans différents domaines tels que: l'encouragement des vocations technologiques et scientifiques chez les femmes; la promotion active d'entreprises technologiques féminines; la création de nouveaux contenus et de support en ligne pour le développement de micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes; la modernisation technologique des activités et des secteurs économiques où sont essentiellement concentrées les femmes, dont tous ont un impact considérable sur le bien-être social (santé, éducation, services, soins); l'inclusion numérique des collectifs féminins les plus vulnérables et les plus éloignés de la technologie; l'encouragement de la participation des femmes au niveau de décision du secteur des TIC; le renforcement de la présence des femmes dans les réseaux sociaux; la consolidation du profil TIC des mécanismes pour la promotion de la femme et des associations qui œuvrent à l'égalité; la communication des valeurs égalitaires sur le réseau et la lutte contre tous les contenus numériques qui dénigrent la dignité des femmes, entre autres domaines.

Il est également nécessaire de promouvoir l'expansion de la société de l'information mobile, en donnant un rôle actif aux femmes en tant que bénéficiaires et protagonistes essentielles de cette nouvelle révolution technologique qui, comme aucune autre, inclut les groupes majoritaires. Il est tout aussi indispensable de jeter des ponts solides entre toutes les catégories d'agents susceptibles de travailler à l'égalité électronique dans la région, à savoir les mécanismes pour la promotion de la femme, les organismes chargés des politiques sectorielles en TIC, les associations de femmes et les entreprises du secteur.

Avec cet horizon en vue, ce type de mesures pourrait accélérer de façon exponentielle les possibilités de réaliser le grand saut nécessaire entre l'existence d'une poignée d'expérience, certes méritoires, mais encore peu nombreuses et dispersées, et une politique ambitieuse qui ait des résultats appréciables en termes d'économie numérique égalitaire.

VI. Programmes numériques et perspective de genre

L'enjeu des politiques publiques pour la société de l'information, à partir de la perspective de genre, est double: maximiser les opportunités offertes par la révolution numérique et minimiser les risques de décalage pour les femmes. Cet enjeu n'est pas seulement technologique, il est aussi politique et passe par la volonté de mettre en œuvre des stratégies numériques qui tiennent compte de la perspective de genre considérée comme axe transversal, en tirant parti des nouvelles possibilités offertes par les TIC pour progresser dans l'agenda de l'égalité de genre.

L'Amérique latine et des Caraïbes ont fait des pas importants dans la construction de la société de l'information et du savoir. Actuellement, la plupart des pays ont des programmes numériques nationaux ou, du moins, d'importantes politiques sectorielles en matière de TIC. Suite à ce processus, la région peut aujourd'hui afficher des expériences très intéressantes d'inclusion numérique, d'expansion de l'infrastructure des télécommunications, d'amélioration des services publics et de l'éducation. Les résultats positifs résultant de l'accès aux dispositifs de communication mobiles et à l'Internet ont considérablement contribué à améliorer les conditions de la majorité de la population, à moderniser la gestion publique et, bien que dans une mesure moindre, à élever le niveau de compétitivité des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les politiques d'inclusion numérique et de promotion de la diffusion des TIC dans la région, notamment en matière d'éducation et de services publics, ont en fait favorisé aussi bien les femmes que les hommes. Mais les asymétries de genre qui font obstacle à une participation pleine et

égalitaire des femmes à la société de l'information obligent à adopter une approche spécifique, active et transversale d'égalité de genre dans les programmes numériques.

A. Les programmes numériques pour promouvoir l'économie numérique et l'égalité

1. Gestation et développement des programmes numériques en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les pays de la région ont commencé à élaborer et à mettre en œuvre des agendas numériques il y a plus d'une décennie déjà; ceux-ci ont ensuite été renforcés par le Sommet mondial sur la société de l'information, tenu en 2003 et en 2005, et par l'incorporation des TIC aux objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies.

C'est dans ce contexte qu'a été lancé le Plan d'action pour la société de l'information de l'Amérique latine et des Caraïbes (eLAC 2007 et eLAC 2010) et le Plan d'action pour la société de l'information et du savoir en Amérique latine et dans les Caraïbes eLAC2015, actuellement en vigueur, concertés par les gouvernements de la région. Les différents plans d'action régionaux recommandaient et encourageaient le développement et le renforcement de stratégies numériques nationales, qui reflètent le vaste consensus existant quant à l'importance et à l'utilité de formuler des politiques publiques pour diffuser les TIC et insérer activement la région dans la société de l'information.

La plupart des pays de la région ont adopté au moins un document de stratégie numérique nationale et mis en œuvre différentes initiatives de politique en matière de TIC durant la période comprise entre la fin des années 1990 et la mi 2013 (CEPALC, 2013b).

Ces efforts politiques se sont traduits par une pléiade d'initiatives. Les progrès accomplis en termes d'accès aux et d'utilisation des TIC de la part des citoyens et citoyennes, en particulier dans les écoles, ou d'amélioration de l'efficacité et de la transparence de la gestion publique, sont bien connus. Plusieurs initiatives emblématiques entreprises dans la région au cours des dernières années sont: Argentina Conectada et Conectar Igualdad en Argentine, le Programme national de large bande au Brésil, le programme Enlaces et Chile Compra au Chili, la stratégie Vive Digital, le Programme de gouvernement en ligne de la Colombie,

la Stratégie nationale pour la société de l'information (e-Dominicana) en République dominicaine et le Plan Ceibal en Uruguay.

2. Évolution et domaines couverts par les politiques numériques

Dans les programmes et projets de TIC menés à bien dans la région, il est possible de distinguer deux périodes, en fonction de l'intensité, du degré de diffusion et de la complexité des stratégies nationales et sectorielles appliquées. La première période va de la fin des années 1990 jusqu'en 2006 et la deuxième de 2007 jusqu'à présent. Les différences observées portent sur la diversité des domaines couverts par les politiques, ainsi que sur le nombre d'initiatives mises en marche à chaque période. La progression vers des politiques plus complexes a été fortement influencée par les cycles technologiques, en particulier par le développement de l'Internet qui, à ses débuts, ne permettait que des usages relativement limités et qui, ultérieurement, avec l'incorporation de la large bande, s'est étendu à une multiplicité d'utilisations et d'applications. Un autre facteur qui a eu une incidence de ce processus est la plus grande expérience acquise dans le domaine des TIC comme objet de politiques publiques, à l'échelon régional et dans le monde entier.

Les principales stratégies formulées et exécutées en matière de TIC durant la première période avaient pour objectif central la réduction de l'écart numérique en termes d'accès et d'utilisation. En parallèle, les gouvernements ont promu l'adoption des TIC dans l'État et dans le secteur éducationnel, et certains pays ont également mené des initiatives dans d'autres domaines, comme la promotion du secteur d'offre de biens et de services dans le domaine des TIC. Les politiques appliquées dans le but de réduire l'écart numérique visaient essentiellement à améliorer l'infrastructure des télécommunications, à mettre sur pied des points d'accès partagé à l'Internet, à créer des capacités d'utilisation et à accroître le parc informatique.

Durant la deuxième période, à savoir depuis la moitié de la décennie 2000 jusqu'à présent, les politiques relatives à la société de l'information dans la région ont connu une plus grande diffusion et, dans le même temps, sont devenues plus complexes et ont abordé d'autres domaines d'intervention. Les principales initiatives ont pour but de diffuser les infrastructures critiques, tout comme dans le passé, mais également encourager leur utilisation et leur adoption de la part de la population.

Les stratégies sectorielles comportent de nouvelles initiatives (comme les programmes “un enfant, un ordinateur” ou “1:1” en éducation, ou le gouvernement ouvert moyennant le e-gouvernement) et, peu à peu, se sont ajoutés de nouveaux domaines d'action, comme la santé électronique et, dans quelques cas encore rares, des initiatives destinées à promouvoir l'égalité de genre. Dans les stratégies appliquées en matière de TIC durant cette période, l'élément central a été l'application de mesures visant au déploiement de l'Internet à large bande de deuxième génération.

Dans la période la plus récente, les stratégies en matière de TIC se sont encore consolidées dans le cadre des plans nationaux de large bande dont la formulation a commencé à la fin de la décennie 2000, et se caractérisent par une approche intégrale qui tient compte non seulement de la connectivité, mais aussi de l'utilisation et de l'appropriation, sans oublier l'élargissement de l'offre d'applications. Le Programme national de large bande (PNBL) du Brésil a été la première initiative de ce type dans la région. Progressivement, d'autres pays ont élaboré leur propre stratégie pour développer la large bande, par exemple l'Argentine (Plan national de télécommunications Argentina Conectada), le Chili (Todo Chile Comunicado), la Colombie (Vive Digital), le Costa Rica (Stratégie nationale de large bande), l'Équateur (Plan Nacional de large bande), le Mexique (Action pour le renforcement du large bande et des technologies de l'information et des communications), et le Pérou (Plan national pour le développement de la large bande au Pérou). En matière d'alphabétisation numérique, de nouveaux efforts, plus ciblés, ont été déployés comme la campagne d'inclusion numérique Vasconcelos 2.0 du Mexique, qui s'adresse aux adultes qui n'ont pas encore accédé à la technologie.

B. La perspective de genre dans les programmes numériques de l'Amérique latine et des Caraïbes

Cette section est consacrée à l'examen du degré d'intégration de la perspective de genre dans les programmes numériques d'une série de pays considérés représentatifs de la situation régionale, sur la base de la révision des documents de politique qui servent d'assises à ces stratégies¹³. On y présente également plus en détail certains exemples d'inclusion de

¹³ Les pays analysés sont: l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay.

la perspective de genre dans les politiques numériques appliquées dans la région (Camacho, 2013).

1. Bilan général

Pour analyser l'intégration de la dimension de genre aux programmes numériques sélectionnés, nous avons pris en considération les mentions faites à la problématique de genre et, en particulier, si les documents prévoient des initiatives spécifiques qui favorisent de façon active l'égalité de genre et une plus grande participation des femmes à l'écosystème numérique, dans les différents domaines couverts par les politiques.

L'examen des documents de politique numérique fait ressortir que la perspective est intégrée au discours et constitue, dans la majorité des cas, l'une des aspirations explicites importantes. Trois perspectives ont été principalement relevées: i) la nécessité d'une participation équitable des femmes et des hommes à la société de l'information; ii) les TIC utilisées comme outil pour parvenir à l'équité, et iii) les TIC comme un instrument pour réduire la violence sexiste. Néanmoins, cette reconnaissance à l'échelon conceptuel se concrétise rarement dans des initiatives de politique.

2. La Stratégie Ecuador Digital 2.0

En Équateur, en 2011, 37,5% des femmes ont eu accès à des ordinateurs et 34,2% à l'Internet, ces deux pourcentages étant légèrement inférieurs à ceux des hommes. Par ailleurs, l'analphabétisme numérique touchait 38,8% des femmes.

La même information indique que, du total d'Équatoriennes ayant une instruction de niveau supérieur, 7% seulement possède un diplôme de type technique, et que, du total de femmes qui travaillent dans le marché des télécommunications et des TIC, 80% environ s'occupent de tâches administratives, alors que, dans les sphères techniques, les femmes n'occupent que 16,2% des postes de direction et 12,2% des postes opérationnels.

Ce sont quelques-unes des données qui illustrent la fracture numérique entre les sexes qui a marqué la formulation en 2011 de la stratégie Ecuador Digital 2.0. Ce programme, qui relève du Ministère des télécommunications et de la société de l'information (MINTEL), prévoit quatre grands axes de travail pour le développement de la société

de l'information, à savoir l'équipement, la connectivité, la formation et les applications et contenus.

Dans le cadre de ce projet, et après un accord conclu entre le MINTEL et l'opérateur de télécommunications, un info centre a été inauguré en mai 2013 au Centre de réhabilitation sociale féminine à Quito. Cette initiative est conçue comme un espace de participation et d'accès aux TIC, et son objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des femmes privées de liberté moyennant leur inclusion numérique, et d'encourager l'utilisation des TIC comme outil d'apprentissage interactif et de téléformation.

3. Le Programme numérique du Mexique

D'après certaines enquêtes récentes, il existe actuellement au Mexique une différence minimale entre les hommes (51%) et les femmes (49%) qui utilisent l'ordinateur et l'Internet¹⁴. Cette parité ne se traduit toutefois pas en une plus grande autonomisation des femmes dans des domaines comme l'éducation, la science, la technologie et l'emploi. Les femmes représentent plus de la moitié de la population mexicaine, mais sont loin de représenter le même pourcentage de la population étudiante, des postes de prise de décision, ni de la population active.

Par ailleurs, la présence croissante des femmes dans l'enseignement supérieur contraste avec leur participation limitée dans certains secteurs clés du développement d'une société du savoir, comme les sciences et la technologie. En termes de pourcentage, les domaines d'études où les femmes sont surtout présentes sont l'éducation et les humanités, les sciences de la santé, les sciences sociales et administratives. Dans le domaine de l'ingénierie et de la technologie, les femmes ne constituent que 31% des effectifs étudiants.

4. Stratégie numérique République dominicaine: e-Dominicana

En République dominicaine, l'écart numérique entre les sexes dans l'utilisation des ordinateurs et surtout dans l'accès à l'Internet persiste. Les femmes représentaient, en 2009, 64% des effectifs étudiants dans

¹⁴ Il s'agit de l'Enquête sur la disponibilité et l'utilisation des technologies de l'information dans les ménages, réalisée en avril 2012 par l'Institut national de statistiques et de géographie (INEGI), et de l'étude Habitudes des usagers de l'Internet au Mexique, élaborée par l'Association mexicaine de l'Internet (AMIPCI).

les universités, mais leur présence est de moins de 50% dans les sciences fondamentales et les TIC. Dans les filières liées aux TIC, le pourcentage de femmes était de 43%, mais un degré élevé de masculinisation est observé dans toutes les filières, à l'exception de l'ingénierie informatique. Bien que les femmes représentent 51% de l'emploi total dans l'industrie des TIC, il existe un niveau élevé de ségrégation sexuelle de l'emploi qui se manifeste par la sous-représentation des femmes dans les postes de prise de décision au plus haut niveau. La participation des femmes est également faible dans les postes professionnels de la science et des ingénieries, en particulier dans les professions liées aux TIC, comme les développeurs et les analystes de logiciels et multimédias (CIPAF, 2011a).

En 2004, la République dominicaine a formulé sa première Stratégie nationale de technologie de l'information et de la communication pour le développement, baptisée e-Dominicana, avec la coordination de l'Institut dominicain des télécommunications (INDOTEL). En 2005, les autorités ont présenté une deuxième version intitulée "e-Dominicana: Navegando hacia el futuro" (CIPAF, 2011b).

La Commission nationale pour la société de l'information et des connaissances (CNSIC) est l'instance de coordination de cette stratégie; elle est présidée par l'INDOTEL et est composée d'acteurs gouvernementaux, du secteur privé et de la société civile.

Selon le CIPAF (2011b), l'égalité de genre était l'une des sphères prioritaires de la première version de la stratégie e-Dominicana, qui définissait des objectifs et des projets spécifiques pour la construction de capacités, la réduction de l'écart numérique, le développement d'applications TIC et la création de contenus. Toutefois, dans la deuxième version (2005-2010), les objectifs prioritaires ont été définis en termes plus généraux.

C. Vers des programmes numériques plus intégraux tenant compte de la dimension de genre

Dans les sections antérieures, nous avons présenté les politiques numériques mises en œuvre progressivement dans les pays de la région et souligné leur impact significatif sur le développement et sur l'inclusion numérique des hommes et des femmes. Il faut toutefois signaler que, dans la plupart des cas, ces politiques ne tiennent pas compte de la dimension

de genre de manière transversale et sur la base de mesures spécifiques, malgré la persistance de la fracture numérique de genre et l'impact positif potentiel des stratégies numériques pour promouvoir une participation plus active des femmes à l'élaboration et à la construction de la société de l'information et du savoir.

Dans ce contexte, certaines expériences nationales, comme celles de l'Équateur, du Mexique et de la République dominicaine, marquent un progrès important quant à l'attention qui doit être portée au thème de genre dans les stratégies numériques. À cet égard, ces pays s'alignent sur les consensus établis dans le cadre du Plan d'action pour la société de l'information de l'Amérique latine et des Caraïbes (eLAC), et avec le Plan de travail 2013-2015 pour la mise en œuvre du Plan d'action pour la société de l'information et du savoir en Amérique latine et dans les Caraïbes (eLAC2015). En effet, dans la section consacrée aux thèmes émergents et importants de ce Plan de travail, il est proposé "d'avancer dans la mise en œuvre transversale de la perspective de genre dans les politiques visant à venir à bout de la fracture numérique et promouvoir la génération de statistiques et d'information sur l'écart entre les sexes et les impacts différenciés des TIC".

Une des principales leçons apprises des expériences les plus avancées de la région présentées dans ce chapitre est l'importance d'une articulation des politiques d'égalité de genre avec les stratégies numériques à l'échelon local et national. En d'autres termes, le plan souligne la nécessité de promouvoir et d'articuler des politiques d'égalité vis-à-vis de la société de l'information (à partir des organismes responsables des politiques de l'égalité), ainsi que des politiques numériques vis-à-vis de l'égalité de genre (à partir des organismes responsables des programmes numériques). Il s'agit de garantir l'égalité de genre au sein de la société de l'information et, dans le même temps, d'utiliser les TIC comme outil pour promouvoir l'égalité de genre dans la société.

L'observation des meilleures pratiques à l'échelon international confirme l'importance de cette articulation et, d'une façon plus générale, le caractère actuel de l'incorporation de la dimension de genre dans les programmes numériques.

D. En résumé

Naturellement, la présentation de propositions sur la dimension de genre dans les programmes numériques, ainsi que l'inclusion d'un programme de TIC dans les politiques d'égalité ne doivent pas relever d'un seul acteur étatique; elles doivent refléter les efforts, les ressources et les sensibilités des différents acteurs publics présents dans les domaines de l'innovation, des TIC, de l'égalité, de l'éducation, de la santé et de l'emploi, entre autres. Ce processus doit également être ouvert aux contributions de la société civile, des universités et du secteur privé.

L'objectif final est de contribuer à réduire l'écart qui existe entre hommes et femmes dans la construction de et la participation à la société de l'information et du savoir, ce qui requiert que les stratégies numériques tiennent compte de la dimension de genre tant sur le plan des objectifs généraux et sectoriels que des différentes lignes d'action, ainsi que des indicateurs nécessaires pour en garantir le suivi.

Conclusions générales

Les stratégies de développement fondées sur le changement structurel, à savoir sur la diversification productive et l'incorporation croissante de connaissances et d'innovation, devraient conduire les pays à une croissance économique durable et à un développement plus inclusif, tout en élargissant les espaces d'égalité entre les personnes. De nombreuses études démontrent que les nouvelles technologies, en particulier les TIC, constituent un vecteur important de transformation de la vie sociale, économique et politique dans le monde entier. Ces technologies contribuent à la création de nouvelles opportunités économiques et d'emploi et beaucoup de pays de la région sont en mesure de tirer parti des avantages qu'elles présentent pour accélérer les processus de développement et évoluer vers le changement structurel.

L'utilisation des TIC a eu des effets irréguliers sur la progression de l'égalité de genre. Malgré les progrès accomplis en ce sens, d'anciennes inégalités persistent et des inégalités nouvelles apparaissent, rendant compte d'une évolution en dents de scie, de l'existence de blocages et d'une résistance au changement. Ce document met l'accent sur le rapport existant entre la société de l'information, l'autonomie économique des femmes et l'égalité de genre, et démontre que:

1. Les TIC peuvent avoir une incidence sur la hausse de la croissance et de la productivité des entreprises dirigées par des femmes, leur ouvrir des possibilités d'utiliser de nouveaux canaux de négociation et de commercialisation de leurs produits, leur permettre de participer activement à l'économie de marché, d'être plus compétitives et de tirer parti de l'économie numérique pour parvenir à jouir de leurs droits et d'un bien-être personnel.

2. L'économie numérique, tout comme d'autres paradigmes du développement, présente des opportunités qui ne sont pas distribuées de façon équitable ni entre les pays, ni entre les personnes, et donc des asymétries qu'il faut combattre à l'aide de politiques spécifiques. L'ordre des genres selon lequel les femmes restent les principales responsables du travail non rémunéré et de soins dans les ménages se juxtapose aux nouvelles modalités d'organisation de l'économie mondiale. La profondeur de l'écart numérique pour les femmes peut s'aggraver malgré la diminution de la population exclue de la société de l'information. Ceci explique en grande partie la lenteur avec laquelle se résorbent les écarts de genre, notamment en ce qui concerne l'emploi associé aux TIC.
3. Les femmes restent très touchées par la convergence de multiples discriminations. Le pourcentage de femmes vivant dans des ménages pauvres demeure aussi très élevé. L'indice de féminité de la pauvreté parmi les personnes âgées de 20 à 59 ans indique que, dans tous les pays de la région, le nombre de femmes vivant dans des ménages pauvres, dans cette tranche d'âge, est supérieur à celui des hommes. Par ailleurs, malgré une hausse de la participation féminine sur le marché de l'emploi, la stagnation enregistrée à partir de la décennie 2000 a entraîné une perte d'emploi pour la moitié des femmes latino-américaines et des Caraïbes.
4. Le pourcentage de femmes privées de revenus propres dans la région est de 30,4% dans les zones urbaines, et atteint 41,4% dans les zones rurales, soit une différence de 11 points de pourcentage. En ce qui concerne l'insertion sur le marché de l'emploi, les femmes vivant dans des zones rurales présentent un taux d'activité supérieur à 40%, ce qui traduit une présence importante des femmes sur ce marché, mais qui reste très inférieur au taux d'activité masculin qui est plus du double (83,7%) dans la même zone de résidence.
5. Les opportunités de travail ne sont pas les mêmes pour les femmes, pour un même niveau de formation et d'études universitaires, et celles-ci n'ont pas les mêmes parcours professionnels ni les mêmes salaires que les hommes. La qualité de l'emploi féminin dans les secteurs économiques liés aux TIC se caractérise par une forte ségrégation professionnelle par genre et par une sous-valorisation du travail féminin. L'incorporation des nouvelles technologies n'a

guère modifié la ségrégation de la structure professionnelle et a même produit une nouvelle segmentation dans certaines professions. Même si leurs résultats éducationnels sont supérieurs à ceux des hommes, les femmes continuent de faire l'objet de modèles de ségrégation horizontale et verticale en fonction desquels elles sont confinées à certaines professions, généralement définies comme "emplois féminins", et à des postes moins exigeants en termes de technologie et moins bien rémunérés.

6. Les petites entreprises, et en particulier les micro-entreprises, sont devenues l'espace par excellence pour l'emploi féminin, car elles permettent de concilier plus facilement le travail rémunéré et les responsabilités familiales; malgré cela, les acteurs qui offrent des possibilités de formation et des crédits associés à ce type d'entreprise ne reconnaissent pas souvent les femmes comme principal groupe cible. Le fait que le lieu de travail soit généralement le domicile même nuit à la productivité et reproduit la division sexuelle du travail en matière de soins et de charge de travail domestique. La forte participation des femmes au sein des PME est une expression de l'inégalité et constitue un défi pour le changement structurel basé sur les nouvelles technologies. Il sera impossible de tirer vraiment parti des opportunités représentées par les PME tant que les politiques d'accès au crédit, de distribution des actifs et de formation aux affaires ne seront pas distribuées de façon plus équitable et ne s'adapteront pas aux besoins des femmes.
7. Le diagnostic établi fait apparaître que les filles et les jeunes femmes ont moins de possibilités que les hommes d'avoir la scolarité et l'information nécessaires pour poursuivre des études en science et technologie. Il montre également que les femmes qui travaillent dans ce domaine professionnel, caractérisé par des rôles, des images et des stéréotypes masculins, ont moins de chances d'avancement et qu'il existe une plus forte concentration de femmes aux niveaux inférieurs de l'échelle des systèmes nationaux de science et de technologie. Il faut trouver l'explication de cette situation dans les rapports de force asymétriques entre hommes et femmes, historiquement enracinés dans le système de genre hégémonique qui se reproduit au sein de la famille, à l'école et dans le monde professionnel.

8. Les politiques de développement en général, et les politiques de développement productif en particulier, ne peuvent être neutres. Elles doivent non seulement tenir compte des inégalités existant entre les pays et entre les économies, mais aussi considérer et chercher à résoudre les inégalités de genre observées dans l'intégration à la société, au marché de l'emploi et à la famille. Il existe, de toute évidence, une grande quantité d'initiatives visant à la diffusion et à l'utilisation des TIC dans de multiples domaines qui contribuent de façon concrète à la promotion des femmes et à l'égalité de genre dans la région. Ces initiatives ne se limitent pas aux politiques publiques; elles prennent aussi la forme de projets exécutés par des associations, des universités et des entreprises. Dans le même temps, il est impérieux de renforcer ces efforts d'une perspective plus stratégique et pédagogique, d'incorporer de plus en plus d'investissements et d'innovations et d'associer d'autres engagements afin de parvenir à une authentique égalité de genre dans le contexte de la société de l'information et du savoir. Ces politiques ne peuvent se limiter à certains domaines, tels que l'accès et l'inclusion numériques. La dimension de genre doit être prise en compte de façon transversale dans les stratégies numériques afin de pouvoir résorber les différents écarts détectés (en matière d'alphabétisation, d'utilisation, de formation, d'appropriation, de science et d'innovation, et d'emploi autonome dans le domaine des TIC, entre autres domaines de l'économie numérique), ainsi que dans tous les espaces où les filles, les adolescentes et les femmes sont confrontées à des problèmes spécifiques, à des désavantages ou à la discrimination.

Bibliographie

- Banque de données européenne - Les femmes dans la prise de décision (2001), “Women in the Telecommunications Industry” [en ligne] http://www.db-decision.de/index_E.htm.
- Camacho, K. (2013), “Análisis de la integración de la perspectiva de género en las agendas y políticas digitales de Latinoamérica y el Caribe”, *Documento de proyecto*, N° 541 (LC/W.541), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Castaño, Cecilia (2008), *La segunda brecha digital*, Madrid, Éditions Cátedra.
- Castells, M. (1997), *La era de la información. Tomo 1: economía, sociedad y cultura*, Madrid, Alianza Editorial.
- CEPALC (Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes) (2013a), “Estrategias TIC ante el cambio estructural en América Latina y el Caribe: balance y desafíos de renovación”, *Documento de Proyecto*, N° 534 (LC/W.534), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- _____ (2013b), *Economía digital para el cambio estructural y la igualdad* (LC/L.3602), Santiago du Chili.
- _____ (2013c), *Observatorio de Igualdad de Género de América Latina y el Caribe. Informe Anual 2012* (LC/G.2561/Rev.1), Santiago du Chili.
- _____ (2012a), *Cambio estructural para la igualdad: una visión integrada del desarrollo* (LC/G.2525 (SES.34/3)), Santiago du Chili.
- _____ (2012b), *Panorama Social de América Latina 2012* (LC/G.2557-P),

- Santiago du Chili.
- _____(2012c), *El Estado frente a la autonomía de las mujeres* (LC/G 2540), Santiago du Chili.
- CIPAF (Centre de recherche pour l'action féminine en République dominicaine) (2011a), *¿Otro techo de cristal? La brecha digital de género en la República Dominicana*, Saint-Domingue.
- _____(2011b), *Por una e-Dominicana con igualdad y equidad de género*, Saint-Domingue.
- Commission européenne (2012), *Meta-analysis of Gender and Science Research. Synthesis report*, Bruxelles [en ligne] http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/meta-analysis-of-gender-and-science-research-synthesis-report.pdf.
- Del Bono, A. et M. Bulloni (2007), "Experiencias laborales y sentidos del trabajo. Los agentes telefónicos de *call centers* de servicios para exportación", *Documento de trabajo*, N° 42, Buenos Aires, Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation productive.
- Estébanez, María Elina (2011), "Estudio comparativo iberoamericano sobre la participación de la mujer en las actividades de investigación y desarrollo: los casos de Argentina, Brasil, Costa Rica, España, México, Paraguay, Uruguay y Venezuela", *Documento de Trabajo*, N° 42, Redes, Centre d'études sur la science, le développement et l'enseignement supérieur [en ligne] <http://www3.centroredes.org.ar/files/documentos/Doc.Nro42.pdf>.
- _____(2007), "Género e investigación científica en universidades latinoamericanas", *Educación Superior y Sociedad*, vol. 1, N° 1.
- Estébanez, M.E., D. Defilippo et A. Serial (2003), "La participación de la mujer en el sistema de ciencia y tecnología en Argentina. Proyecto GENTEC. Informe final", *Documento de Trabajo*, N° 8, Grupo Redes, Centre d'études sur la science, le développement et l'enseignement supérieur, Montevideo, Bureau régional de l'UNESCO, mai [en ligne] <http://www3.centroredes.org.ar/files/documentos/Doc.Nro8.pdf>.
- Feinberg R. et T. Koosed (2011), "Sostenibilidad y *call centers* en América Latina", Forum Empresa, Santiago du Chili [en ligne] http://www3.weforum.org/docs/Global_IT_Report_2012.pdf [date de consultation: 22 décembre 2012].

- Giosa, Noemí et Corina Rodríguez (2010), “Estrategias de desarrollo y equidad de género: Una propuesta de abordaje y su aplicación al caso de las industrias manufactureras de exportación en México y Centroamérica”, *serie Mujer y Desarrollo*, N° 97 (LC/L.3154-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.09.II.G.127.
- Hirata, H. (2002), *Nova Divisão Sexual do Trabalho? Um olhar voltado para a empresa e a sociedade*, Coleção Mundo do Trabalho, São Paulo, Editorial Boitempo.
- Jamieson, Kathleen Hall (2001), *Progress or No Room at the Top? The Role of Women in Telecommunications, Broadcast, Cable and E-Companies*, Annenberg Public Policy Centre, Université de Pennsylvanie.
- Kergoat, D. (2000), “Dictionnaire critique du féminisme”, Paris, PUF [en ligne] <http://es.scribd.com/doc/47533482/Division-sexuelle-du-travail-et-rapports-sociaux-de-sexe> [date de consultation: 25 janvier 2013].
- Kinnie, N. et J. Purcel (2000), “Fun and surveillance: the paradox of high commitment management in call centers”, *The International Journal of Human Resources Management*, vol. 11, N° 5, octobre.
- Montaño, Sonia (2010), “El cuidado en acción”, *El cuidado en acción. Entre el derecho y el trabajo*, Cuadernos de la CEPALC, N° 94 (LC/G.2454-P), Sonia Montaño et Coral Calderón (coords.), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.10.II.G.35.
- Oliveira, S. (2006), “O processo produtivo da indústria eletroeletrônica e a qualificação dos trabalhadores no pólo industrial de Manaus”, *Revista Perspectiva*, vol. 24, N° 2 [en ligne] <http://educa.fcc.org.br/scielo.php?pid=S0102-54732006000200013&script=sci> [date de consultation: 25 janvier 2013].
- Ortega, Liudmila (2012), “Las relaciones de género entre la población rural del Ecuador, Guatemala y México”, *serie Mujer y Desarrollo*, N° 121 (LC/L.3561), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), décembre.
- Peña, Patricia, María Goñi Mazzitelli et Dafne Sabanes Plou (2012), “Las mujeres y las tecnologías de la información y las comunicaciones

- en la economía y el trabajo”, *Documento de proyecto*, N° 476 (LC/W.476), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), avril.
- Pérez, Martha et Lena Ruiz (2012), “Equidad de género en la ciencia en México”, *Ciencia. Revista de la Academia Mexicana de Ciencias*, vol. 63, N° 3, juillet-septembre.
- Primo, Natasha (2003), *Gender Issues in the Information Society*, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- Rebufel, Viviana (2007), “Participación de mujeres en fondos públicos de financiamiento en investigación científica y tecnológica en Chile. Propuestas de intervención”, Santiago du Chili, Commission nationale de la science et de la technologie (CONICYT), Gouvernement du Chili [en ligne] www.conicyt.cl/573/articulos-28072_documento_tesis.pdf.
- Sieglin, Veronika (2012), “El techo de cristal y el acoso laboral”, *Ciencia. Revista de la Academia Mexicana de Ciencias*, vol. 63, N° 3, juillet-septembre.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2012), *Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation*, Paris [en ligne] <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/unesco-world-atlas-gender-education-2012.pdf>.
- _____(2007), *Science, Technology and Gender: An International Report*, série Science and Technology for Development, Paris.

Ce document, présenté par la CEPALC à la douzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et les Caraïbes, tente de systématiser plusieurs aspects qui conditionnent actuellement l'insertion des femmes de la région au marché de l'emploi, ainsi que l'accès de celles-ci aux différents éléments qui composent l'économie numérique et l'utilisation qu'elles en font.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) constituent un pilier indispensable et transversal de l'ensemble de l'activité économique, politique, culturelle et sociale, ainsi qu'un secteur productif en soi. À ce titre, ces technologies peuvent se transformer en puissantes alliées pour garantir l'égalité et contribuer à réduire les inégalités de genre, qui conduisent à une fracture à la fois sociale et numérique entre les sexes.

L'économie, le bien-être et les technologies sont des aspects essentiels et interdépendants qui doivent présider à l'élaboration de politiques publiques d'égalité de genre susceptibles de répondre de façon ambitieuse et innovatrice aux défis présentés par la société actuelle. L'argument central dans la réflexion sur les TIC et l'égalité de genre doit être axé sur l'incorporation des femmes au processus de changement et de développement durable des pays, étant entendu que cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la participation égalitaire entre hommes et femmes.

De ce point de vue, la fracture numérique entre les sexes se transforme en opportunité concrète de lutter contre les inégalités de genre dans les pays de la région.

